



**Plan d'action sur les changements
climatiques de la TD 2021 :**
Rapport sur les progrès et
Rapport relatif au GIFCC

Table des matières



Introduction

À propos de ce rapport	2
Messages de notre équipe de direction	3
Recommandations du GIFCC	4
Nos progrès en 2021 – En bref	5
Notre engagement à l'égard des changements climatiques	6
Aperçu des changements climatiques	7
Un message de notre responsable de l'environnement	9



Plan d'action sur les changements climatiques

Plan d'action sur les changements climatiques de la TD	12
Feuille de route du plan d'action sur les changements climatiques	14
Mise en œuvre du plan d'action sur les changements climatiques	15
Nos enjeux climatiques	16
Adhésions et signataires	17
Leadership	19



Gouvernance

Introduction	21
Approche de la TD à l'égard de la gouvernance en matière de climat	22
Supervision du conseil d'administration	23
Équipe de direction	24
Priorités à venir	25



Stratégie

Introduction	27
Occasions et risques liés au climat de la TD	28
Approche	29
Risques et occasions	30
Position de la TD sur le charbon thermique	32
Priorités à venir	33



Gestion des risques

Introduction	35
Approche à l'égard de la détermination, de l'évaluation et de la gestion des risques liés au climat	36
Analyse de scénarios	42
Priorités à venir	44



Mesures et cibles

Introduction	46
Notre approche	47
Émissions de GES nettes nulles et cibles provisoires	48
Mesures et objectifs clés	54
Priorités à venir	55
Parties annexes	56

Le présent document s'insère dans l'ensemble de rapports environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de la TD. Pour en savoir plus sur la TD et ses activités, consultez nos autres rapports et le rapport relatif au GIFCC de Gestion de Placements TD :

- + Rapport annuel 2021**
- + Rapport 2021 sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)**
- + Rapport 2021 relatif au GIFCC de Gestion de Placements TD** (*publication prévue au printemps 2022*)
- + Principes pour une assurance responsable – Déclaration annuelle 2021**
- + Rapport sur la transparence des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies**
- + Rapport sur La promesse TD Prêts à agir 2021**

À propos de ce rapport

Cadre de présentation du rapport

Ce rapport présente les progrès réalisés par la TD dans le cadre de son plan d'action sur les changements climatiques, ainsi que ses efforts pour en arriver à l'intégration des recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Notre travail évolue et nous travaillons continuellement à améliorer nos processus, notre infrastructure, nos mesures et l'information relative aux changements climatiques que nous divulguons. La TD appuie les recommandations du GIFCC du Conseil de stabilité financière (CSF), qui fournissent des indications importantes sur l'adoption d'une approche plus cohérente quant à l'évaluation et de la déclaration des risques et des occasions liés au climat. Depuis 2018, nous publions une déclaration officielle sur la manière dont la TD intègre l'évaluation et la divulgation des occasions et des risques liés au climat dans sa gouvernance, ses processus et ses rapports. La TD a entrepris des démarches pour renforcer son expertise en matière de gestion des occasions et des risques liés au climat. Ce quatrième rapport relatif au GIFCC présente notre approche, nos réalisations et nos priorités. Il a été combiné à des mises au point sur les progrès que nous réalisons relativement à la mise en œuvre de notre plan d'action sur les changements climatiques pendant la période de déclaration qui s'étend du 1^{er} novembre 2020 au 31 octobre 2021, à moins d'indication contraire.

Dans le rapport, « la TD », « la Banque » ou « nous » désigne le Groupe Banque TD. « TD Bank » désigne TD Bank^{MD}, America's Most Convenient Bank^{MD}.

Devise

Sauf indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

Rapports de certification externe

Ernst & Young (EY) a réalisé un examen limité, raisonnable et indépendant d'une série de mesures de la TD, que vous trouverez [ici](#).



Pour nous joindre

Grâce aux équipes de tous les secteurs de la TD qui voient au maintien de bonnes relations, nous interagissons régulièrement avec des groupes de parties prenantes afin de traiter les problèmes et les préoccupations qui nous sont signalés. Si vous souhaitez envoyer des commentaires à la TD, voici quelques façons de nous joindre :

Clients : customer.service@td.com

Groupes communautaires : tdreadycommitment@td.com

Actionnaires particuliers : tdshinfo@td.com

Sur Twitter : [@Banque_TD](https://twitter.com/Banque_TD) ou [@TDBank_US](https://twitter.com/TDBank_US)

Investisseurs institutionnels : tdir@td.com

Fournisseurs : tdsource@td.com

Messages de notre équipe de direction

Message de notre chef de la direction

« Les changements climatiques constituent un défi urgent, et la transition vers une économie à faibles émissions de carbone nécessitera des efforts de collaboration entre de multiples secteurs à long terme. En tant qu'institution financière d'envergure mondiale, la TD a un rôle important à jouer dans la transition vers un monde carboneutre. Nous sommes déterminés à faire notre part et à soutenir nos clients, nos collègues et les collectivités tout au long de ce parcours.

Au cours de la dernière année, nous avons continué de renforcer nos acquis en matière de leadership environnemental et avons réalisé des progrès importants par rapport à notre ambitieux plan d'action sur les changements climatiques annoncé en novembre 2020, qui comprend notre objectif d'atteindre des émissions de gaz à effet de serre (GES) nettes nulles pour nos activités d'exploitation et de financement d'ici 2050.

Dans l'ensemble de nos secteurs d'activité, la TD est devenue un partenaire et un conseiller de confiance pour nos clients qui mettent en œuvre leurs plans de transition, en leur offrant une expertise et des solutions globales pour les aider à saisir les occasions associées à une économie à faibles émissions de carbone. Depuis 2017, nous avons versé plus de 86 milliards de dollars par rapport à notre cible de 100 milliards de dollars sous forme de prêts, de financement, de services de gestion d'actifs et de programmes d'entreprise internes, faisant ainsi des progrès rapides vers l'atteinte de notre objectif de 2030.

La TD était également fière d'intégrer l'Alliance bancaire Net Zéro, convoquée par les Nations Unies, en 2021 pour aider à accélérer et à soutenir nos efforts collectifs de lutte contre les changements climatiques. Dans le cadre des efforts de collaboration à l'échelle mondiale de la TD, nous avons pris des mesures importantes pour accroître la transparence à l'égard de nos propres engagements en matière de développement durable, notamment par l'établissement d'objectifs provisoires pour nos émissions de GES découlant de nos activités (champs d'application 1 et 2) et de nos premiers objectifs pour les émissions financées du champ d'application 3 (secteurs de l'énergie et de la production d'électricité).

À la TD, nous savons que notre prospérité est intimement liée à celle de nos collectivités, de nos économies et de la société en général. Nous sommes donc déterminés à travailler avec nos parties prenantes à l'échelle locale, nationale et mondiale pour favoriser la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et bâtir un avenir plus inclusif et durable pour tous. »



Bharat Masrani
Président du Groupe et chef de la direction



Norie Campbell
Chef de groupe et chef du contentieux



Brian Levitt
Président du conseil d'administration

« Notre plan d'action sur les changements climatiques nous sert de guide pour faire des investissements, mobiliser nos ressources et nos talents et collaborer avec d'autres en vue d'accélérer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Il s'agit d'une priorité pour nous, tant dans nos activités à la Banque qu'avec nos clients. Grâce aux compétences et à la passion de nos 90 000 collègues, nous proposerons de nouvelles approches et solutions originales à l'appui d'une planète dynamique et d'un avenir durable. Pour y parvenir, il faudra un effort collectif, une collaboration mondiale et un travail acharné. Nous sommes toutefois déterminés à fournir cet effort et nous gardons le cap sur l'objectif à atteindre : un avenir plus durable pour tous. »

– Norie Campbell

« Le conseil est conscient du sérieux défi sur le plan de l'environnement et des affaires que représentent les changements climatiques. Nous croyons que l'intégration des priorités ESG dans notre stratégie d'affaires et dans l'ensemble de nos activités nous aide à gérer le plus efficacement possible les risques et à saisir les occasions de l'économie à faibles émissions de carbone. À mesure que nous accélérons les progrès et soutenons nos clients pendant leurs propres transitions, le conseil continuera de surveiller de près les progrès et d'appuyer l'équipe de direction dans ce travail essentiel. »

– Brian Levitt

Recommandations du GIFCC

Catégorie du GIFCC	Recommandation du GIFCC	Référence
Gouvernance	a. Décrire la surveillance des occasions et des risques liés au climat exercée par le Conseil.	Pages 22 et 23
	b. Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des occasions et des risques liés au climat.	Pages 23, 24 et 25
Stratégie	a. Décrire les occasions et les risques liés au climat à court, à moyen et à long terme qui sont relevés par l'organisation.	Pages 12, 13, 14, 30, 31, 38, 39 et 40
	b. Décrire les conséquences des occasions et des risques liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation.	Pages 30, 31, 32, 38, 39 et 41
	c. Décrire la résilience de la stratégie de l'organisation en tenant compte des différents scénarios climatiques, notamment le scénario prévoyant une augmentation de 2 °C ou moins.	Pages 42, 43 et 44
Gestion des risques	a. Décrire les processus qu'applique l'organisation pour relever et évaluer les risques liés au climat.	Pages 36, 37, 38, 39 et 40
	b. Décrire les processus qu'applique l'organisation pour gérer les risques liés au climat.	Pages 32, 38 et 39
	c. Décrire la manière dont les processus visant à relever, à évaluer et à gérer les risques liés au climat s'intègrent dans la gestion du risque globale de l'organisation.	Pages 38, 39 et 41
Mesures et cibles	a. Divulguer les mesures utilisées par l'organisation pour évaluer les occasions et les risques liés au climat, conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques.	Pages 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53 et 54
	b. Divulguer les émissions de GES du champ d'application 1, du champ d'application 2 et, s'il y a lieu, du champ d'application 3 ainsi que des risques connexes.	Pages 48, 49, 50, 51 et 54
	c. Décrire les objectifs utilisés par l'organisation pour gérer les occasions et les risques liés au climat ainsi que les résultats obtenus par rapport à ces objectifs.	Pages 48, 49, 53 et 54

Nos progrès en 2021 – En bref

La TD a intégré l'**Alliance bancaire Net Zéro**, une initiative mondiale pilotée par les acteurs du secteur pour accélérer et soutenir les efforts de lutte contre les changements climatiques.

Établissement d'une nouvelle **cible provisoire de réduction des émissions de GES des champs d'application 1 et 2 de 25%** d'ici 2025, par rapport à la cible de référence de 2019, selon une approche fondée sur des données scientifiques.

Début de la mesure des **émissions financées du champ d'application 3 de notre empreinte** pour deux premiers secteurs : l'énergie et l'électricité.

Début de l'analyse des **cibles provisoires à atteindre d'ici 2030** pour les **émissions financées du champ d'application 3** des secteurs de l'énergie et de la production d'électricité et prise d'engagement à cet égard.

Publication de la **position de la TD sur le charbon thermique**, qui présente notre approche pour gérer le risque associé aux activités d'exploitation du charbon et de production d'électricité au charbon thermique.

Intégration des objectifs à atteindre de notre plan d'action sur les changements climatiques à la rémunération de **l'équipe de la haute direction de la TD**.

Versement d'un montant record de 30 milliards de dollars, sous forme de prêts, de financement, de services de gestion d'actifs et de programmes d'entreprise internes à faibles émissions de carbone pour atteindre notre objectif de 100 milliards de dollars d'ici 2030 afin de soutenir l'économie à faibles émissions de carbone.

Prise ferme de 42 milliards de dollars en obligations et prêts verts, sociaux, durables et liés au développement durable en 2021 par Valeurs Mobilières TD¹.

Environ 11,7 milliards de dollars détenus en obligations vertes, sociales, durables ou pandémiques au 31 octobre 2021.

Mise sur pied d'une **équipe responsable du risque de crédit ESG** pour améliorer notre approche visant à gérer les risques liés au climat dans notre portefeuille de prêts.

Création d'un **inventaire des risques liés au climat**, y compris des définitions du risque de niveau 1, 2 et 3, afin de déterminer l'incidence que peuvent avoir les changements climatiques sur la TD, ses actifs et ses clients.

Élaboration d'un premier **cadre de cartographie thermique**, étayé par un processus d'examen des risques sectoriels, afin d'appuyer l'identification et l'évaluation des risques physiques et de transition liés au climat.

Participation à un **projet pilote visant à analyser des scénarios climatiques** en collaboration avec la Banque du Canada et le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) dans le but d'évaluer les répercussions potentielles en matière de crédit sur les secteurs faisant face à des risques supérieurs au chapitre de la transition.

Conclusion d'un partenariat stratégique avec le Center for Climate-Aligned Finance du RMI pour contribuer à la création de solutions pratiques et évolutives qui permettront d'accélérer la transition vers une plateforme énergétique et une économie plus durables.

Inscription pendant **8 années consécutives à l'indice mondial de durabilité Dow Jones (DJSI World)**. La TD occupe le premier rang des banques nord-américaines figurant dans cet indice en 2021².



Notre engagement à l'égard des changements climatiques

Étapes importantes et objectifs de la TD

2010

Première grande banque basée en Amérique du Nord à afficher un bilan neutre en carbone

2013

Obtention pour la première fois d'un « A » de CDP qui la considère comme une des meilleures banques canadiennes en ce qui concerne la divulgation de renseignements liés au climat

2014

Première banque canadienne inscrite dans l'indice mondial de durabilité Dow Jones

Première banque au Canada à émettre une obligation verte

TD Assurance est devenue la deuxième signataire canadienne des Principes pour une assurance responsable (PAR) du Programme des Nations Unies pour l'environnement – Initiatives financières (PNUE-IF)

2016

Adhésion au RE100; concrétisation de notre engagement à s'approvisionner à 100% en électricité renouvelable

2017

Émission d'une obligation verte de un milliard de dollars américains

Seule institution financière dans le monde à participer aux trois projets pilotes du PNUE-IF – prêts, placement et assurance – pour aborder les recommandations du GIFCC

2018

Publication de notre premier rapport tenant compte des recommandations du GIFCC

2019

TD Assurance établit le Conseil consultatif sur les changements climatiques

Gestion de Placements TD se joint à Climate Action 100+

2020

Annnonce du plan d'action sur les changements climatiques de la TD qui comprend une cible d'émissions de GES nettes nulles pour ses activités d'exploitation et de financement d'ici 2050, une première pour une grande banque au Canada

Adhésion au Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF)

Émission de notre toute première obligation durable de 500 millions de dollars américains, la première à être émise aux termes du Cadre de travail des obligations durables de la Banque

2021

Adhésion à l'Alliance bancaire Net Zéro du PNUE-IF

Rejoint RMI comme partenaire stratégique du Center for Climate-Aligned Finance

Passé

Présent

Futur

2022

Mesure et divulgation des émissions financées du champ d'application 3 pour deux premiers secteurs : l'énergie et l'électricité

Établissement d'une cible provisoire à atteindre d'ici 2030 pour les émissions financées du champ d'application 3 des secteurs de l'énergie et de la production d'électricité

Planification visant l'établissement d'autres cibles provisoires pour 2030 pour les émissions financées du champ d'application 3 des secteurs à forte intensité d'émissions de carbone

2023 – 2024

Planification visant l'établissement d'autres cibles provisoires pour 2030 pour les émissions financées du champ d'application 3 d'autres secteurs à forte intensité d'émissions de carbone

2025

Date limite pour réduire nos émissions de GES des champs d'application 1 et 2 de 25% par rapport à 2019, l'année de référence

Planification visant l'établissement de nouvelles cibles provisoires pour les émissions de GES des champs d'application 1 et 2

Planification visant la fin de la mise en œuvre du modèle opérationnel cible sur le climat, intégrant les ressources, les processus et les cibles liés au climat à l'échelle de l'entreprise

2030 ou avant

Date limite pour réduire les émissions financées du champ d'application 3 des secteurs à forte intensité d'émissions de carbone, selon nos premières cibles

Planification visant l'établissement de nouvelles cibles provisoires pour les émissions de GES du champ d'application 3

2050

Date limite pour atteindre des émissions de GES nettes nulles pour nos activités d'exploitation et de financement

Aperçu des changements climatiques

Les changements climatiques sont un problème mondial ayant des répercussions considérables dans presque tous les secteurs économiques. En août 2021, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a publié la première partie de son sixième Rapport d'évaluation, qui indique qu'à moins d'une accélération considérable du rythme des mesures de lutte contre les changements climatiques au cours des dix prochaines années, il sera impossible de limiter le réchauffement planétaire à près de 1,5 °C ou même 2 °C au-dessus des niveaux préindustriels³.

Par conséquent, le rapport sur les risques mondiaux de 2021 du Forum économique mondial a classé l'échec de la lutte contre les changements climatiques comme étant le principal risque pour la planète au cours de la prochaine décennie, tout en soulignant l'effet dévastateur qu'ont les risques de nature climatique sur l'économie mondiale.

Dans ce contexte, les secteurs public et privé se sont mobilisés d'une manière jamais vue auparavant en vue de parvenir à des émissions nettes nulles, malgré les effets économiques prolongés de la pandémie de COVID-19. Au Canada, le gouvernement fédéral s'est engagé à réduire ses émissions de GES de 40 à 45 % en deçà des niveaux de 2005 d'ici 2030⁴ et a signifié ses intentions d'augmenter le prix minimal du carbone de 15 \$ la tonne chaque année à partir de 2023 jusqu'en 2030⁵. Aux États-Unis, le président Joe Biden a convoqué 40 dirigeants mondiaux et les 17 premières économies et plus grands émetteurs de GES de la planète au Sommet des dirigeants sur le climat. Lors du Sommet, les États-Unis se sont engagés à réduire leurs émissions de GES de 50 à 52 % en deçà des niveaux de 2005 d'ici 2030⁶. Parallèlement, la Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ), présidée par Mark Carney, envoyé spécial des Nations Unies pour le financement de l'action climatique, cherche à réunir des initiatives en faveur du net zéro issues du système financier afin d'accélérer la transition vers des émissions nettes nulles d'ici 2050 au plus tard. Plus de 450 banques, assureurs, propriétaires et gestionnaires d'actifs et fournisseurs de services financiers représentant 130 billions de dollars en actifs ont uni leurs efforts pour aider à orienter l'économie mondiale vers des émissions nettes nulles et pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris⁷.

La 26^e Conférence des Parties (COP 26) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui a eu lieu à Glasgow en novembre 2021, a permis d'observer une hausse considérable de la volonté mondiale de s'attaquer aux changements climatiques. Les dirigeants mondiaux ont annoncé une série de nouvelles promesses et initiatives visant à rétrécir l'écart entre les projections climatiques actuelles et les objectifs de l'Accord de Paris. Parmi celles-ci, on compte notamment les nouveaux engagements à l'égard des émissions nettes nulles pris par les pays enregistrant un taux élevé d'émissions et des ententes mondiales visant à gérer la déforestation et les émissions de méthane d'ici 2030. Nous appuyons les progrès réalisés à Glasgow, mais nous sommes conscients qu'ils sont conditionnels à la concrétisation des engagements pris et à l'augmentation continue des ambitions et du rythme de la lutte contre les changements climatiques à l'échelle mondiale. La TD continuera de jouer un rôle actif en participant à l'Alliance bancaire Net Zéro, qui fait partie de la GFANZ. Nos secteurs d'activité joueront également un rôle en aidant nos clients à se préparer à la transition vers un avenir à émissions nettes nulles. Nous comprenons qu'en tant qu'institution financière mondiale, nous avons un rôle important à jouer dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Nous savons également qu'un défi de cette envergure ne pourra être relevé que grâce à un effort concerté de plusieurs parties prenantes, à savoir les organismes de réglementation, les institutions financières, les gouvernements, les entreprises, les organismes non gouvernementaux et les consommateurs.



Tendances mondiales sur le plan climatique

Voici un résumé des tendances externes en matière de changements climatiques qui éclairent nos réflexions et notre stratégie.



La finance durable continue de connaître une croissance rapide

La finance durable constituera un levier essentiel pour favoriser la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, tout comme la mobilisation du capital requis pour atteindre les cibles nationales de réduction des émissions.

Les flux mondiaux totaux de financement climatique ont atteint **640 G\$ US** en 2020; cependant, ils doivent augmenter de presque huit fois cette valeur pour s'établir à **5 000 G\$ US** par année d'ici 2030 afin de maintenir la cible de réchauffement de 1,5 °C⁸.

L'émission mondiale de titres de créance durables a atteint des niveaux records en 2021 et a franchi la barre de **1 000 G\$ US** pour la première fois⁹.



Les dirigeants du secteur visent les émissions nettes nulles

Les principaux acteurs du secteur financier mondial, y compris les banques, les assureurs, les propriétaires et gestionnaires d'actifs et les fournisseurs de services financiers ont pris un engagement à l'endroit de la **GFANZ**¹⁰.

L'**Agence internationale de l'énergie (AIE)** a publié son rapport **Zéro net d'ici à 2050**, lequel indique comment assurer la transition vers un réseau énergétique à émissions nettes nulles d'ici 2050. Le rapport met en évidence le rythme sans précédent auquel le monde doit déployer des technologies efficaces sur le plan du carbone, tout en assurant un approvisionnement énergétique stable et abordable, en offrant un accès universel à l'énergie et en permettant une croissance économique solide¹¹.



Les décideurs politiques explorent et adoptent de nouvelles règles et exigences climatiques

Le gouvernement du Canada a lancé le **Conseil d'action en matière de finance durable** dans le but d'unir l'expertise financière du secteur public et du secteur privé et d'appuyer ainsi la croissance d'un marché financier solide, efficace et durable au Canada. Il s'agissait d'une recommandation formulée dans le rapport final du Groupe d'experts sur la finance durable¹².

On s'attend à ce que les organismes de réglementation mondiaux des valeurs mobilières aillent de l'avant avec les exigences relatives à la divulgation des renseignements liés au climat, notamment la **Securities and Exchange Commission des États-Unis** et les **Autorités canadiennes en valeurs mobilières**^{13,14}.

En 2021, le **Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)** au Canada et l'**Office of the Comptroller of the Currency (OCC)** des États-Unis a ouvert une consultation ou a demandé une rétroaction sur le risque lié aux changements climatiques qui pèse sur les institutions financières, dans leurs territoires respectifs. On s'attend à ce que ces commentaires aident à orienter les approches de réglementation et de surveillance des risques liés au climat. Le BSIF a inclus les risques physiques, de transition et de responsabilité dans sa consultation^{15,16}.



Intensification et accélération des répercussions physiques des changements climatiques

À l'été 2021, le Canada a **enregistré la température la plus élevée jamais observée, soit 49,6 °C**, une chaleur qui a accentué les feux incontrôlés et les dangers pour la santé¹⁷.

De vastes régions du sud-ouest des États-Unis ont connu des conditions de sécheresse chronique qui, à leur pire, ont touché près de **140 millions de personnes**¹⁸.

Des phénomènes météorologiques violents, dont la tempête hivernale Uri qui a eu des effets dévastateurs au Texas et l'ouragan Ida qui a touché terre en Louisiane, ont occasionné des **sinistres assurés de dizaines de milliards de dollars** pour le secteur¹⁹.

Le Groupe de la Banque mondiale a publié un rapport sur **Les dimensions sociales du changement climatique** qui dévoile que les populations les plus vulnérables subissent des effets disproportionnés des changements climatiques, dont les Autochtones, les minorités ethniques, les personnes ayant une incapacité, les aînés et d'autres groupes marginalisés sur le plan social qui sont plus exposés à des difficultés en ce qui concerne les dangers physiques liés au climat, les répercussions sur la santé et les conséquences sur la certitude de pouvoir se nourrir, se procurer de l'eau et subvenir à ses besoins et sur l'identité culturelle²⁰.

Un message de notre responsable de l'environnement

Poursuivre le parcours vers les émissions nettes nulles de la TD d'ici 2050

En 2021, la TD a poursuivi ses efforts en vue d'atteindre son objectif d'émissions de GES nettes nulles pour ses activités d'exploitation et de financement d'ici 2050, conformément aux principes pertinents de l'Accord de Paris²¹.

Nous avons annoncé notre cible provisoire pour les émissions des champs d'application 1 et 2, qui a été établie selon une approche fondée sur des données scientifiques, ainsi que nos cibles pour les émissions financées du champ d'application 3 pour les secteurs prioritaires de l'énergie et de la production d'électricité. De plus, nous avons intégré l'Alliance bancaire Net Zéro des Nations Unies, à l'instar des autres institutions financières canadiennes.

Il est de plus en plus urgent de s'attaquer ensemble aux changements climatiques²². En 2021, le GIEC des Nations Unies a publié un rapport d'évaluation fondé sur des données scientifiques, que le secrétaire général des Nations Unies a qualifié de « code rouge pour l'humanité »²³. Dans son rapport, le GIEC affirme qu'il existe des « preuves irréfutables » comme quoi les changements climatiques sont principalement attribuables aux systèmes humains. Toutefois, sur une note plus optimiste, il indique qu'une réduction forte et soutenue des émissions de GES contribuera à limiter ces changements²⁴. Nous sommes donc tous concernés par une transition économique mondiale qui, pour résoudre cette crise, nécessite des partenariats forts et une collaboration active. Chaque pays, chaque secteur, chaque entreprise et chaque personne a son rôle à jouer. Et ce rôle, à la TD, nous le prenons très au sérieux. Grâce à notre plan d'action sur les changements climatiques – qui comprend un objectif d'émissions de GES nettes nulles pour nos activités d'exploitation et de financement d'ici 2050 –, nous contribuons à paver la voie à un avenir à faibles émissions de carbone pour nos clients, nos collègues et les collectivités où nous exerçons nos activités.

Dans le cadre de collaborations, notamment avec l'Alliance bancaire Net Zéro, le PCAF et le Center for Climate-Aligned Finance du RMI, nous travaillons avec nos pairs à bâtir une économie à faibles émissions de carbone et à élaborer des mesures se rapportant aux émissions de GES universellement acceptées et fondées sur la science, et à en faire la promotion. Nous surveillons étroitement les percées scientifiques et les recommandations connexes pour nous assurer que notre approche et nos progrès sont en phase avec les mesures à prendre pour lutter contre les changements climatiques. En novembre 2020, nous avons dévoilé notre ambitieux plan d'action sur les changements climatiques, qui reflète l'engagement que nous avons pris de mettre en place des mesures visant à soutenir une transition juste, c'est-à-dire de soutenir les collectivités, les entreprises et les travailleurs touchés par cette transition vers une économie à faibles émissions de carbone pour qu'elle profite au plus grand nombre. En 2021, nous avons élaboré la feuille de route de notre plan d'action sur les changements climatiques, laquelle nous servira de guide vers l'atteinte de notre objectif d'émissions nettes nulles d'ici 2050. Nous avons notamment établi les niveaux de référence des émissions et annoncé notre cible provisoire pour les émissions des champs d'application 1 et 2, qui a été établie selon une approche fondée sur des données scientifiques et qui est en phase avec la cible de 1,5 °C précisée



Nicole Vadori
Vice-présidente et responsable
de l'environnement

dans l'Accord de Paris. En novembre 2020, nous avons aussi intégré le PCAF pour contribuer au développement d'une méthode uniformisée d'évaluation et de communication des émissions de GES associées à nos activités de financement. Nous avons élaboré, avec l'aide d'un partenaire externe, une méthodologie sur mesure permettant de fixer les cibles pour les émissions financées du champ d'application 3. Au terme de ces efforts, nous avons établi des cibles provisoires pour 2030 liées au champ d'application 3 pour les secteurs de l'énergie et de la production d'électricité.

En 2021, nous avons annoncé avoir conclu un nouveau partenariat stratégique avec le Center for Climate-Aligned Finance du RMI visant à appuyer le travail d'élaboration de solutions carboneutres pratiques et évolutives destinées aux secteurs à forte intensité d'émissions de carbone. Cette collaboration avec le RMI constitue un jalon important de notre plan d'action sur les changements climatiques. Nous avons aussi créé un modèle opérationnel cible sur le climat, qui nous aidera à intégrer le développement durable et les enjeux ESG aux processus habituels de la TD. Nous voyons nos produits et services comme une occasion d'aider les clients à réagir aux conséquences des changements climatiques et de les appuyer dans leur transition vers un avenir à faibles émissions de carbone. Les grands secteurs d'exploitation de la TD en sont un bel exemple. Le groupe Finance durable et Transitions d'entreprises de Valeurs Mobilières TD oriente les efforts de la clientèle dans le cadre de cette transition. Le conseil exécutif sur la finance durable de la TD, formé en 2019, cherche à harmoniser les occasions en matière de finance durable avec la stratégie globale de la TD. GPTD, pour sa part, continue d'intégrer les pratiques ESG dans sa philosophie de placement. Et TD Assurance continue de se démarquer sur le plan des collaborations intersectorielles, en plus de faire partie des membres fondateurs d'Un Canada résistant au climat, un groupe de résistance aux changements climatiques dont le mandat est de prendre des mesures pour préparer le pays aux éventuelles catastrophes climatiques. Par ailleurs, dans le cadre de l'engagement continu de la TD à l'égard de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, nous venons de communiquer notre **position sur le charbon thermique**. Le charbon est le combustible fossile qui émet le plus de carbone, et les partisans mondiaux de l'Accord de Paris exigent le délaissement rapide du charbon comme source d'énergie.



« Grâce à notre plan d'action sur les changements climatiques – qui comprend un objectif d'émissions de GES nettes nulles pour nos activités d'exploitation et de financement d'ici 2050 –, nous contribuons à paver la voie à un avenir à faibles émissions de carbone pour nos clients, nos collègues et les collectivités où nous exerçons nos activités. »

Comme entreprise, nous avons affecté plus de ressources au perfectionnement de notre expertise dans le domaine des enjeux ESG. Par conséquent, les spécialistes des enjeux ESG travaillent de moins en moins en vase clos et de plus en plus au sein des différents secteurs d'activité de la TD. Nous offrons régulièrement des séances de formation sur les facteurs ESG à notre conseil d'administration et aux membres de notre équipe de la haute direction. Celles-ci nous permettent d'aborder différents sujets, comme la tarification du carbone et la taxe carbone aux frontières, les émissions financées et l'établissement de cibles. Les membres de la direction de la TD jouent aussi un rôle de premier plan dans les conversations sur la transition liée au climat. Norie Campbell, chef de groupe et chef du contentieux, est membre du Conseil d'action en matière de finance durable du gouvernement du Canada. David Pinsonneault, vice-président à la direction, Services bancaires aux entreprises au Canada, est membre du comité consultatif de l'Institute of Sustainable Finance. Et James Russell, président et chef de la direction, TD Assurance, a accepté de siéger au conseil de direction du PNUE-IF.

Nous savons que le monde doit atteindre la carboneutralité d'ici 2050 pour limiter les pires effets des changements climatiques. Même si la voie à suivre pour faire la transition vers une économie à faibles émissions de carbone soit incertaine, le moment est venu d'agir. Nous savons également que la transition vers une économie à faibles émissions de carbone sera différente d'un secteur et d'une économie à l'autre²⁵. Il est primordial de comprendre les conséquences socioéconomiques potentielles d'une transition vers l'abandon de sources d'énergie qui émettent beaucoup de carbone, surtout dans une économie axée sur les ressources, comme celle qu'on a développée au Canada. Nous voyons, dans notre engagement à soutenir une transition juste vers une économie à faibles émissions de carbone, une excellente occasion sur les plans économique et social de trouver des solutions novatrices permettant de redéfinir le secteur de l'énergie. Comme institution financière, la TD a le devoir de soutenir l'économie, y compris les secteurs des énergies traditionnelles, pendant cette transition mondiale. En accompagnant nos clients dans ce changement vers un avenir à faibles émissions de carbone, nous faisons notre part pour que les avantages profitent au plus grand nombre.

Cordialement,

Nicole Vadori
Vice-présidente et responsable de l'environnement

Plan d'action sur les changements climatiques de la TD

La TD prend des mesures claires et ambitieuses en vue de contribuer à affronter les défis urgents que posent les changements climatiques pour aider les économies dans leur transition réussie vers un avenir à faibles émissions de carbone. La TD est consciente qu'elle a un important rôle à jouer pour contribuer à promouvoir une planète plus dynamique et une croissance durable pour ses clients, les collectivités qu'elle sert et les économies qu'elle soutient.

Dans cette section

Plan d'action sur les changements climatiques de la TD	12
Feuille de route du plan d'action sur les changements climatiques	14
Mise en œuvre du plan d'action sur les changements climatiques	15
Nos enjeux climatiques	16
Adhésions et signataires	17
Leadership	19

Plan d'action sur les changements climatiques de la TD

Le plan d'action sur les changements climatiques de la TD, annoncé en 2020, s'appuie sur notre leadership environnemental de longue date et présente la manière dont nous nous y prenons pour atteindre notre cible visant des émissions de GES nettes nulles pour nos activités d'exploitation et de financement d'ici 2050, conformément aux principes connexes de l'Accord de Paris.

Pour atteindre l'objectif de zéro émission nette, il faudra de nouvelles innovations, stratégies, technologies et collaborations entre les gouvernements, les industries, les secteurs, nos clients et les collectivités que nous servons. En tant qu'institution financière mondiale, nous comprenons notre rôle et notre responsabilité à l'égard de la lutte contre les changements climatiques, mais nous savons aussi que nous ne pouvons pas y arriver seuls. Ce défi nécessite des solutions mondiales concertées. C'est dans cet esprit que nous prenons une part active au dialogue sur les risques climatiques et que nous dirigeons et participons à des activités locales, nationales et internationales axées sur les changements climatiques. Nous sommes aussi activement investis dans des collaborations significatives et productives qui nous aideront à nous rapprocher de nos objectifs en matière de climat. Parmi les exemples de nos efforts de collaboration visant à faciliter la transition, mentionnons notre adhésion à l'Alliance bancaire Net Zéro, notre travail avec des organisations crédibles comme l'Institute of Sustainable Finance (ISF) et le Center for Climate-Aligned Finance de RMI, ainsi que notre participation à l'initiative mondiale visant à adopter des ensembles de normes de déclaration harmonisées, comme le Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF).

Dans le cadre de notre démarche pour atteindre notre objectif de carboneutralité, nous savons que nous devons approfondir notre compréhension de nos émissions de GES. Par conséquent, en 2021, nous avons commencé à calculer l'empreinte de nos émissions financées du champ d'application 3. Nous avons divulgué ces émissions pour deux premiers secteurs à forte intensité d'émissions de carbone, soit l'énergie et l'électricité, en plus de nos émissions des champs d'application 1 et 2 que nous mesurons et divulguons depuis plusieurs années. Ce travail nous aide non seulement à comprendre notre propre impact, mais aussi à déterminer comment nous continuerons à soutenir nos clients de façon significative, à mesure qu'ils progressent dans leur parcours de décarbonisation. Malgré les défis liés aux données et à l'évolution des normes, nous nous sommes efforcés de calculer l'empreinte des émissions financées d'une manière qui soit crédible et utile à la prise de décision, conformément à la méthodologie du PCAF. Nous avons également participé activement aux groupes de travail du PCAF afin de nous informer, d'exercer une influence et d'apprendre à mesure que la méthodologie évolue.



La prochaine étape importante de notre parcours consiste à établir des cibles provisoires pour nos émissions financées du champ d'application 3. Nous avons adopté une approche stratégique et réfléchie pour l'établissement de nos cibles. Nous avons commencé par les secteurs à forte intensité d'émissions de carbone de l'énergie et de la production d'électricité. Nous avons établi des cibles fondées sur la science qui favorisent l'engagement de nos clients en vue de soutenir leurs mesures de décarbonisation. Nos chefs d'unité ont participé pleinement, et continuent de le faire, à l'élaboration de ces cibles et à leur mise en œuvre dans nos secteurs d'activité. Nous nous engageons à utiliser l'ensemble de nos capacités pour aider nos clients à élaborer, à financer et à mettre en œuvre leurs stratégies de transition respectives. Pour en savoir plus sur notre méthodologie d'établissement des cibles, veuillez consulter le document **Progression de notre plan d'action sur les changements climatiques : Méthodologie d'établissement des cibles intermédiaires d'émissions financées de la TD**.

Nous tirons parti des processus de gouvernance, de gestion des risques et de surveillance liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et au climat que nous avons élaborés au fil des ans et nous continuons de les améliorer à mesure que nous progressons dans ce parcours. Nous prenons également des mesures pour intégrer nos cibles, ainsi que le plan d'action sur les changements climatiques dans son ensemble, dans nos stratégies d'entreprise et nos processus d'affaires – de la planification à court, à moyen et à long terme aux cadres décisionnels au niveau des opérations. L'intégration de nos cibles nécessitera un effort et un engagement importants de la part des parties prenantes et des chefs d'unité à l'échelle de la Banque. Nous visons à avoir des répercussions à court terme sur l'économie réelle. Nous commençons donc par mettre l'accent sur nos activités des Services aux grandes entreprises, des Services bancaires d'investissement. Bon nombre de nos clients de ces secteurs d'activité ont déjà entamé leurs parcours de décarbonisation et nous pouvons continuer à les soutenir activement de façon efficace à court terme.

Nous savons que la transition aura des effets variés dans l'ensemble des secteurs et que les défis environnementaux et sociaux sont interreliés. Notre engagement à l'égard de l'action climatique comprend notre engagement à soutenir une transition juste et ordonnée, c'est-à-dire d'appuyer les collectivités, les entreprises et les travailleurs touchés par cette transition vers une économie à faibles émissions de carbone afin qu'elle profite au plus grand nombre.

Nous comprenons que la transparence est un facteur clé du succès de la transition. Nous continuerons de faire part de nos progrès en mettant l'accent sur la transparence et la communication.

Le travail n'est pas terminé. Au cours des prochains mois et des prochaines années, nous continuerons de fixer des cibles supplémentaires et de travailler à transformer ces cibles en progrès concrets avec nos clients, alors que nous contribuons à faciliter leur transition vers une économie à faibles émissions de carbone. La TD continuera d'être un chef de file stratégique et réfléchi dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone alors que nous mettons en œuvre notre plan d'action sur les changements climatiques et que nous travaillons à atteindre nos cibles provisoires et notre objectif de carboneutralité pour 2050.

Introduction aux émissions nettes nulles

Pour atteindre l'objectif d'émissions nettes nulles, il faut réduire autant que possible ses émissions de GES, puis compenser toutes les émissions de GES résiduelles par le retrait d'une quantité équivalente de GES de l'atmosphère. Cette année, nous visons une cible de réduction de nos émissions de GES des champs d'application 1 et 2 de 25% d'ici 2025 par rapport à 2019, l'année de référence. Cette cible a été définie à l'aide d'une méthodologie fondée sur des données scientifiques, ce qui signifie qu'elle cadre avec l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris pour limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels.

La TD a établi ses premières cibles provisoires de réduction des émissions financées du champ d'application 3 pour les secteurs de l'énergie et de la production d'électricité, et nous travaillerons à établir des cibles de réduction supplémentaires pour d'autres secteurs à forte intensité d'émissions de carbone. Les émissions financées du champ d'application 3 correspondent aux émissions de GES associées aux activités de financement et aux services d'une institution financière qui sont offerts aux clients. Le calcul de ces émissions financées est une pratique en constante évolution mise au point par le PCAF. Au cours de la dernière année, nous avons travaillé au calcul de nos émissions financées du champ d'application 3 des secteurs de l'énergie et de l'électricité. Bien qu'il s'agisse d'un exercice complexe, le calcul des émissions financées du champ d'application 3 nous aide à mieux comprendre le parcours de nos clients et à les soutenir dans leurs démarches pour réduire les émissions de GES conformément aux objectifs de l'Accord de Paris. Pour y arriver, nous déterminons des cibles de réduction des émissions propres au secteur afin d'éclairer nos engagements envers les clients. Une fois les cibles finales établies, nous croyons qu'elles permettront de mieux guider notre parcours vers des émissions nettes nulles et de tracer la voie vers une transition en vue d'un réchauffement de 1,5 °C.

Nous visons à réduire nos émissions de GES des champs d'application 1 et 2 de 25% d'ici 2025 par rapport à 2019, l'année de référence conformément à la climatologie.



Feuille de route du plan d'action sur les changements climatiques



Notre point de référence

Où en sommes-nous aujourd'hui et où sont les lacunes?

Établir le point de référence des émissions de GES des champs d'application 1 et 2 de la TD et calculer ses émissions financées du champ d'application 3 selon la méthodologie du PCAF.

Nous avons calculé et déclaré nos émissions de GES des champs d'application 1 et 2 enregistrées depuis 2008, et nous avons choisi 2019 comme année de référence pour l'établissement de cibles conformes aux données scientifiques. En 2021, nous avons commencé à calculer les émissions financées du champ d'application 3 dans deux secteurs à forte intensité d'émissions de carbone, en mettant l'accent sur la compréhension de la qualité et de la couverture de nos données pour notre portefeuille. Cette façon de faire éclairera notre méthode de travail avec les clients pour faciliter leur transition vers des émissions nettes nulles.

Nos objectifs

Quels sont nos objectifs?

Établir des cibles provisoires pour les émissions de GES des champs d'application 1 et 2 à atteindre d'ici 2025 ainsi que des cibles provisoires pour les émissions financées du champ d'application 3 à atteindre d'ici 2030, à l'aide d'une méthodologie fondée sur des données scientifiques.

En juillet 2021, nous avons établi l'objectif provisoire de réduire réellement les émissions de GES découlant de nos activités (émissions des champs d'application 1 et 2) de 25 % d'ici 2025 par rapport à l'année de référence de 2019 à l'aide d'une méthodologie fondée sur des données scientifiques. Toujours en 2021, nous avons commencé à déterminer des cibles scientifiques se rapportant à nos émissions financées du champ d'application 3 pour les principaux secteurs enregistrant de fortes émissions de carbone, en nous concentrant d'abord sur ceux de l'énergie et de la production d'électricité, pour atteindre notre objectif à long terme visant des émissions nettes nulles pour nos activités d'exploitation et de financement d'ici 2050.

Parcours externes

Comment le monde parviendra-t-il à la carboneutralité?

Évaluer les parcours climatiques externes des institutions chefs de file pour que la TD comprenne bien les approches de décarbonisation du secteur.

Nous tirons parti de multiples scénarios externes, comme ceux de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et du Network for Greening the Financial System (NGFS), dans le cadre de notre analyse pour mieux éclairer nos cibles et nos parcours de décarbonisation.

Nos parcours

Comment la TD parviendra-t-elle à la carboneutralité?

Tracer notre propre parcours vers la cible de zéro émission nette pour favoriser la décarbonisation de nos activités et appuyer nos clients.

En 2021, nous avons défini nos secteurs et sous-secteurs à fortes émissions de carbone, ce qui rejoint les exigences de l'Alliance bancaire Net Zéro, et avons accordé la priorité à deux secteurs au chapitre de l'établissement des cibles et de l'engagement.

Nous avons défini les moteurs de nos émissions des champs d'application 1, 2 et 3 et les mesures que la Banque peut prendre pour les réduire dans l'ensemble de ses segments commerciaux.

Production de rapports

Comment présentons-nous de manière transparente les progrès réalisés par rapport à nos objectifs au moyen d'une approche normalisée?

Faire part de nos progrès et de nos difficultés dans nos efforts pour atteindre nos cibles et calculer nos émissions financées.

En juillet 2021, nous avons annoncé nos cibles provisoires de réduction des émissions de GES des champs d'application 1 et 2 à atteindre d'ici 2025. Nous avons également annoncé notre empreinte et nos cibles provisoires pour les émissions financées du champ d'application 3 pour les principaux secteurs à forte intensité d'émissions de carbone. En 2022, nous continuerons nos démarches visant l'établissement des cibles d'émissions financées du champ d'application 3 pour d'autres secteurs.

Mise en œuvre du plan d'action sur les changements climatiques

Le modèle opérationnel cible sur le climat de la TD est un cadre qui stipule la manière dont les fonctions, les compétences, la gouvernance et l'infrastructure de soutien seront configurées ou gérées pour atteindre les objectifs stratégiques du plan d'action sur les changements climatiques de la TD.

La feuille de route de ce modèle définit les mesures à prendre pour concrétiser la « situation cible » et la séquence de ces mesures, et indique les rôles et les responsabilités des diverses équipes prenant part à la mise en œuvre. Cela nous aidera à améliorer nos processus actuels pour les rendre encore meilleurs, plus efficaces et évolutifs. Le Bureau central ESG de la TD a chapeauté les travaux d'élaboration du modèle opérationnel cible sur le climat et de sa feuille de route en collaborant avec les parties prenantes de la TD pour évaluer les pratiques de la « situation actuelle » de la Banque dans le contexte des compétences futures ou de « situation cible » convenues.

Le cadre constitue une étape importante dans le déploiement des mesures nécessaires pour réduire les émissions de la Banque, intégrer davantage les pratiques de gestion des risques liés au climat dans nos activités commerciales et tirer avantage des occasions liées au climat associées à l'aide que nous offrons à nos clients pour réussir la transition de leurs entreprises vers une économie à faibles émissions de carbone.

En 2022, nous entamerons les travaux permettant de mettre en œuvre le modèle opérationnel cible sur le climat au sein de Valeurs Mobilières TD (VMTD). Ces démarches favoriseront l'atteinte de l'objectif de VMTD visant à mieux soutenir ses clients dans la réalisation de leurs parcours de transition respectifs et à transmettre des connaissances qui peuvent être appliquées aux activités accomplies dans d'autres secteurs de la TD qui seront ajoutés à la portée du modèle au fil du temps.



Nos enjeux climatiques

La TD concentre ses efforts sur la gestion de l'incertitude et de la complexité inhérentes à une transition économique mondiale. Voici certains des enjeux climatiques que nous avons définis et qui guident notre approche.

Intervenir face au rythme et à l'ampleur de la crise climatique

Les plus récentes données scientifiques indiquent qu'il faut agir rapidement pour limiter les pires répercussions des changements climatiques²⁶. Cependant, pour y arriver, nos actions doivent être ciblées, réfléchies et soutenues adéquatement. Nous savons également que nous devons jouer un rôle pour répondre à la demande actuelle d'énergie d'une manière qui s'harmonise avec des mesures climatiques significatives et les cibles que nous établissons. Il sera essentiel de tirer le meilleur de nos avantages concurrentiels et de notre influence sur le marché pour rendre possibles le rythme et l'ampleur des changements nécessaires pour atteindre nos cibles d'émissions de GES provisoires et à long terme.

Adapter notre approche aux collectivités au sein desquelles nous exécutons nos activités

Les économies du Canada et des États-Unis comprennent une représentation élevée de secteurs critiques qui contribuent grandement aux émissions de GES et qui sont très exposés aux risques liés au climat. Le soutien apporté à nos clients de ces secteurs dans leurs efforts pour réduire les émissions tandis qu'ils tentent de demeurer concurrentiels sur le marché mondial représente un enjeu central pour la TD et ces deux économies.

Nous croyons à une transition juste et ordonnée, qui soutient les collectivités, les entreprises et les travailleurs touchés par la transition vers une économie à faibles émissions de carbone afin qu'elle profite au plus grand nombre. À mesure que le Canada et les États-Unis déploieront des efforts pour atteindre leurs cibles d'émissions de GES et qu'il y aura décarbonisation de l'économie mondiale, on s'attend à ce que la demande pour le pétrole et le gaz diminue²⁷. Les travailleurs du secteur de l'énergie risquent donc de

devoir se réorienter. Certains de ces travailleurs se tourneront peut-être vers les secteurs de l'énergie propre, mais nous ne pouvons le savoir avec certitude. Assurer une transition juste est une priorité pour le gouvernement du Canada, qui a signé la déclaration « Supporting the Conditions for a Just Transition Internationally » à la COP 26²⁸. Tandis que nous travaillons à réduire nos émissions de GES et aidons nos clients relativement à leurs plans de transition, nous serons conscients des répercussions directes et potentielles de nos gestes. Pour qu'il y ait un meilleur partage à grande échelle des avantages d'une économie verte, nous nous engageons à collaborer avec nos clients, les décideurs politiques et les autres groupes touchés, et à les appuyer dans leurs démarches.

Se mettre au diapason des exigences en évolution en matière de réglementation et de déclaration

La réglementation des questions climatiques continue d'évoluer et varie beaucoup d'un territoire à l'autre. Il nous importe d'assurer la conformité aux lois actuelles et à celles à venir. Nous prenons activement part à une variété de groupes au sein du secteur dans le but d'exposer nos idées relativement aux futures règles et normes climatiques.

En tirant parti de notre bagage considérable en leadership environnemental et des relations financières partout au Canada et aux États-Unis, nous croyons que notre plan d'action sur les changements climatiques peut nous aider à jouer un rôle important dans la gestion de ces enjeux et dans l'orientation de la transition vers une économie sans émission nette.



Adhésions et signataires

La TD a pris un certain nombre d'engagements publics qui servent ses ambitions climatiques, assurent la conformité de ses actions avec les cadres et les normes acceptés à l'échelle mondiale, et renforcent sa capacité à exécuter son plan d'action sur les changements climatiques.

	Groupe	Notre engagement
	Alliance bancaire Net Zéro	L'Alliance bancaire Net Zéro est une coalition de banques convoquée par les Nations Unies et menée par le secteur qui déploie des efforts pour que les portefeuilles de prêts et de placements cadrent avec la cible d'émissions de GES nettes nulles à atteindre au plus tard en 2050. La TD a intégré l'Alliance en octobre 2021.
	Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF)	Le PCAF est un partenariat mondial d'institutions financières qui collaborent à l'élaboration et la mise en œuvre d'une approche harmonisée en matière d'évaluation et de communication des émissions de GES associées aux prêts et aux placements des institutions financières. La TD est devenue membre de ce partenariat en novembre 2020.
	Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)	La TD appuie les recommandations du GIFCC du Conseil de stabilité financière (CSF), qui donnent une orientation pour améliorer et accroître la déclaration des renseignements financiers liés au climat. Nous procédons à des divulgations annuelles conformes aux recommandations du GIFCC depuis 2018.
	Center for Climate-Aligned Finance du RMI	Grâce au Center for Climate-Aligned Finance, le RMI collabore avec de grandes banques multinationales pour appuyer l'élaboration de solutions pratiques et évolutives pouvant aider à accélérer la transition vers une économie et une plateforme d'énergie plus durables. Le soutien apporté par la TD au RMI, un organisme sans but lucratif évoluant dans le secteur de l'énergie propre et se consacrant à la création de solutions fondées sur le marché pour un avenir durable, constitue une étape importante du plan d'action sur les changements climatiques de la Banque. La TD a annoncé son partenariat stratégique en février 2021.
	Institute for Sustainable Finance (ISF)	L'ISF se situe à l'intersection du développement durable et des finances et a pour objectif d'assurer la conformité des marchés financiers généraux à la transition du Canada vers une économie durable. La TD fait partie des membres fondateurs de l'ISF, qui a été créé en novembre 2020, et a participé à son financement. David Pinsonneault (vice-président à la direction, Services bancaires aux entreprises au Canada) représente la TD au sein du comité consultatif de l'ISF.
 Conseil d'action en matière de finance durable	Conseil d'action en matière de finance durable	En mai 2021, le gouvernement du Canada a lancé le Conseil d'action en matière de finance durable qui unit l'expertise financière du secteur public et du secteur privé et appuie ainsi la croissance d'un marché financier solide, efficace et durable. Le Conseil sert de centre d'expertise, de partenariat et d'outil de dialogue pour les questions de finance durable au Canada et à l'étranger. La participation de la TD permet à la Banque de s'investir activement en ce qui concerne l'infrastructure des marchés critiques nécessaire pour favoriser et barémiser la finance durable au Canada. Norie Campbell, chef de groupe et chef du contentieux, agit à titre de présidente du groupe d'experts techniques sur la divulgation du Conseil.
	Principes de l'Équateur	Les Principes de l'Équateur forment un ensemble de normes de diligence raisonnable minimales adoptées sur une base volontaire par les institutions financières pour qu'elles arrivent plus facilement à déterminer, à évaluer, à gérer et à déclarer les risques sociaux et environnementaux entourant les projets qui font partie de la portée des Principes. La Banque utilise un ensemble complet d'outils et de guides pour s'assurer que les ententes de prêt visées par les Principes de l'Équateur sont décelées et catégorisées de façon appropriée. La TD a adhéré aux Principes de l'Équateur en 2007.
	CDP	Depuis 2013, la TD s'est distinguée parmi les meilleures banques canadiennes en ce qui concerne la divulgation de renseignements liés aux changements climatiques selon CDP, le réseau mondial de divulgation des données environnementales, et a obtenu un « B » pour sa soumission de 2021, ce qui démontre son engagement de longue date en matière de transparence et de responsabilité.

TD Assurance (TDA) participe aux initiatives suivantes qui visent à rendre le secteur de l'assurance plus résilient face aux risques liés au climat.

Groupe	Engagement de TDA
 UN CANADA RÉSISTANT AU CLIMAT	Un Canada résistant au climat En juin 2021, TDA est devenue membre fondateur de cette coalition qui facilite un dialogue avec les décideurs politiques canadiens relativement à l'adaptation aux changements climatiques et à la résilience face à ceux-ci à l'échelle nationale.
 IBC BAC	Bureau d'assurance du Canada (BAC) James Russell, vice-président à la direction, Assurance, est membre du conseil d'administration du BAC. Des collègues de TDA président un certain nombre de comités et de groupes de travail du BAC. TDA est une voix dominante de la cause visant une meilleure résilience face aux enjeux climatiques au sein du secteur de l'assurance habitation et auto au Canada.
 CLHIA ACCAP	Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP) TDA fait partie de certains comités de l'ACCAP et préside le comité de la durabilité depuis sa formation en 2020. Ces participations permettent à TDA d'influer sur la gestion des changements climatiques par le secteur de l'assurance vie et santé au Canada.
 PSI Principles for Sustainable Insurance	Principes pour une assurance responsable (PAR) TDA est devenue la deuxième signataire canadienne des PAR du PNUE-IF en 2014. Les données liées aux PAR divulguées annuellement par la TD mettent en évidence la manière dont les PAR sont incorporés à la stratégie, aux activités d'exploitation et à la gestion des risques. Depuis novembre 2020, Moira Gill, vice-présidente associée, Environnement, Relations gouvernementales et de l'industrie, agit à titre de vice-présidente du conseil d'administration des PAR.

Gestion de Placements TD (GPTD) alimente la conversation du secteur sur la gestion de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone en contribuant à plusieurs organismes et engagements externes dont les efforts sont axés sur le climat.

Groupe	Engagement de GPTD
 ENGAGEMENT CLIMATIQUE CANADA	Engagement climatique Canada²⁹ En octobre 2021, GPTD est devenue membre fondateur d'Engagement climatique Canada, une initiative financière qui favorise le dialogue entre la communauté financière et les entreprises émettrices sur les occasions afin de promouvoir une transition équitable vers une économie à émissions nettes nulles.
 TCFD TASK FORCE ON CLIMATE-RELATED FINANCIAL DISCLOSURES	Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) En tant que défenseuse des recommandations du GIFCC et en tant qu'utilisatrice finale des rapports du GIFCC, GPTD est d'avis qu'elle est mieux outillée pour évaluer et gérer les occasions et les risques liés au climat dans ses portefeuilles. GPTD publiera aussi son premier rapport indépendant relatif au GIFCC en 2022.
 A proud supporter of Climate Action 100+ Helping to change business practices	Climate Action 100+ (CA 100+) Depuis 2019, GPTD est membre investisseur de CA 100+. À ce titre, GPTD collabore avec d'autres investisseurs mondiaux afin de s'entretenir avec certaines des entreprises qui enregistrent le plus d'émissions de GES à l'échelle planétaire dans le but de prendre les mesures nécessaires pour lutter contre les changements climatiques.
 G R E S B	GRESB GPTD contribue activement à GRESB depuis 2016; il s'agit d'un organisme mené par des investisseurs qui fournit des données ESG uniformisées et confirmées pour les actifs immobiliers.
 CDP DISCLOSURE INSIGHT ACTION	CDP En tant que membre investisseur de CDP, GPTD aborde les entreprises dans le but de promouvoir la divulgation des renseignements environnementaux.
 PRI Principles for Responsible Investment	Principes pour l'investissement responsable Les Principes pour l'investissement responsable correspondent à un réseau international soutenu par les Nations Unies et composé d'investisseurs qui collaborent pour mettre en œuvre ses six principes. GPTD comptait parmi les premiers gestionnaires d'actifs appartenant à une banque canadienne à signer les Principes pour l'investissement responsable soutenus par l'ONU en 2008.

Leadership

La TD est fière de faire progresser la conversation sur les changements climatiques, le parcours vers des émissions nettes nulles et la promotion d'une transition juste, ce qui comprend le soutien financier. Nous continuerons de participer et de mener les discussions importantes avec les gouvernements, les acteurs du secteur et d'autres intervenants sur les meilleures retombées pour les collectivités dans lesquelles nous vivons et travaillons.

En route vers des émissions nettes nulles



Article des Services économiques TD sur **la tarification du carbone et les ajustements de la frontière carbone**

Article des Services économiques TD sur **la décarbonisation : un cadre simple pour un problème complexe**

Rapport de GPTD sur les batteries au lithium et l'économie circulaire : **Lithium : Perspective d'économie circulaire pour les placements et la gérance ESG**

Rapport de GPTD publié dans le rapport COP 26 de l'investisseur responsable, **A Roadmap for Asset Allocators to Achieve Net Zero Portfolio Emissions**

Conférences de VMTD, qui réunissent les investisseurs institutionnels et les sociétés clientes et prévoient des présentations, des conversations informelles et la présence de conférenciers. Les sujets abordés en 2021 comprennent **le potentiel de l'hydrogène pour transformer l'énergie renouvelable, la réduction de l'empreinte carbone des sociétés d'électricité et de services publics, la série Les perturbateurs sur les innovations technologiques dans le cadre de la transition énergétique** et *En route vers 2050 : s'y retrouver dans les facteurs ESG*, une conférence qui a réuni les innovateurs ESG, les experts du marché et les dirigeants commerciaux pour accélérer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Finance durable



Point de vue – balados de VMTD qui traitent de divers sujets, dont le balado intitulé **Démystifier les prêts liés à la durabilité et leurs avantages**

Conférence virtuelle sur l'énergie tenue par VMTD, qui comprend un segment sur l'émergence des nouveaux cadres et produits financiers liés à la durabilité

Rapport de GPTD : **Actions en gestion quantitative : Faible émission de carbone et faible volatilité**

Participation à une table ronde organisée par l'Institute for Sustainable Finance, intitulée *Developing a Capital Mobilization Plan for a Transition to a Low-Carbon Economy*

Rapport de GPTD : **Le dossier d'investissement pour la biodiversité**

Rapport de GPTD : **Infrastructures privées : l'occasion que présente la transition énergétique**

Transition équitable



Article des Services économiques TD sur **La transition du secteur canadien de l'énergie et son impact possible sur les travailleurs**, qui traite de la manière dont les décideurs politiques canadiens peuvent soutenir les travailleurs réorientés du secteur de l'énergie tandis que l'économie se dissocie des combustibles fossiles

En 2021, nous avons offert un soutien financier à des organismes qui aident à promouvoir une transition juste et à communiquer les avantages d'une économie verte à grande échelle. Au Canada, nous appuyons Iron & Earth, un organisme fondé par des travailleurs du secteur des combustibles fossiles, et leur initiative Renewable Skills, qui vise à donner les moyens aux travailleurs autochtones et du secteur des combustibles fossiles de faire carrière dans le secteur du climat et de construire les infrastructures requises pour atteindre les objectifs climatiques en offrant des programmes de formation. Aux États-Unis, nous appuyons l'initiative PowerCorpsPHL d'EducationWorks, qui vise à soutenir les jeunes adultes noirs et latino-américains qui se voient offrir une formation technique rémunérée et des expériences de travail dans les domaines de l'énergie solaire, de l'énergie propre et de l'électricité pendant 27 semaines

Gouvernance

Dans cette section

Introduction	21
Approche de la TD à l'égard de la gouvernance en matière de climat	22
Supervision du conseil d'administration	23
Équipe de direction	24
Priorités à venir	25

Introduction

Une gouvernance rigoureuse, fondée sur une culture de gestion des risques clairement définie, permettra à la TD de réussir à maintenir la confiance de ses clients actuels et futurs. Avec l'évolution du contexte bancaire, nous devons nous concentrer sur la gestion des risques traditionnels et émergents pour continuer d'offrir de la valeur à nos clients, nos collectivités, nos employés et nos actionnaires.

Principales réalisations

- Intégration des objectifs à atteindre de notre plan d'action sur les changements climatiques à la **rémunération de l'équipe de la haute direction de la TD.**
- Nomination de Cherie Brant, chef nationale du groupe Droit autochtone et associée chez Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. et membre de l'initiative ESG du cabinet, au conseil d'administration et au Comité du risque de la TD. Cherie apporte son **expertise juridique et en matière d'enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)** au conseil d'administration de la TD.
- Formation de l'équipe **Bureau central ESG** en vue de la conception et du lancement de notre modèle opérationnel cible sur le climat destiné à soutenir la mise en œuvre du plan d'action sur les changements climatiques de la TD.
- Nous avons tiré parti des **centres d'expertise sur les enjeux ESG** nouvellement constitués afin de favoriser le progrès dans les domaines tels que la production de rapports, l'établissement de cibles, la finance durable, les stratégies ESG, la sensibilisation aux facteurs ESG et autres.



Approche de la TD à l'égard de la gouvernance en matière de climat

La TD pense qu'une surveillance rigoureuse des questions liées aux changements climatiques par le conseil d'administration et la haute direction est essentielle pour évaluer et gérer l'incidence possible sur nos stratégies d'affaires et notre rendement financier. C'est pourquoi nous avons intégré les considérations relatives aux occasions et aux risques liés au climat à nos structures de gouvernance existantes.

Conseil d'administration



Approuver la stratégie et les objectifs d'affaires de la TD et superviser les activités de mise en œuvre et de surveillance du rendement, notamment en ce qui concerne la stratégie et les objectifs de la TD en matière de responsabilité sociale et des enjeux environnementaux et sociaux. Le conseil d'administration reçoit également des rapports sur les progrès liés au plan d'action sur les changements climatiques de la TD.



Comité de gouvernance

Superviser et surveiller la conformité à nos objectifs, notre stratégie et notre rendement, ainsi que les rapports sur la responsabilité d'entreprise et les questions environnementales et sociales, notamment les changements climatiques.

Comité du risque

Examiner notre énoncé d'appétence au risque et le recommander, et servir de tribune pour la réalisation d'une analyse des tendances en matière de risque d'entreprise, ainsi que des risques actuels et émergents, y compris les risques environnementaux et sociaux.

Comité des ressources humaines

Superviser notre stratégie liée aux effectifs, notre structure organisationnelle, ainsi que nos stratégies, plans, politiques et pratiques en matière de rémunération afin de veiller à ce qu'ils soient conformes à la réalisation durable des objectifs d'affaires de la TD, notamment ceux liés aux enjeux ESG. Déterminer la rémunération des membres de l'équipe de la haute direction, y compris l'intégration des mesures ESG et leur incidence sur la rémunération accordée aux termes du régime de rémunération des dirigeants.

Comité d'audit

Surveiller la présentation et la divulgation de l'information financière et l'efficacité des systèmes et des processus de contrôle interne dans les secteurs de la production de rapports (liés aux finances, à l'exploitation et aux risques) et de l'exploitation.



Comité de gestion du risque de l'entreprise

Surveiller la gestion des principales activités de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle de l'entreprise et favoriser une culture de gestion des risques intégrée et efficace, notamment les risques liés au climat.

Comité de surveillance du risque opérationnel

Superviser la détermination, la surveillance et le contrôle des principaux risques selon notre profil de risque opérationnel.

Comité du risque d'atteinte à la réputation

Superviser la gestion du risque d'atteinte à la réputation dans les limites de notre appétence au risque, et également servir de tribune aux discussions sur les risques non traditionnels, à leur examen et leur transmission à une instance supérieure.

Forum de l'équipe de la haute direction sur les enjeux ESG

Surveiller les enjeux ESG et l'élaboration de la stratégie liée au climat.

Comité de direction et de gestion de programmes ESG

Fournir une orientation au sujet des éléments qui composent le modèle opérationnel cible sur le climat et prendre des décisions à cet égard; superviser l'exécution des flux de travail, des projets ou des programmes instaurés aux fins de la mise en œuvre du plan d'action sur les changements climatiques.

Conseil exécutif sur la finance durable

Mobiliser les équipes à l'échelle de l'entreprise à l'élaboration de nouveaux produits et services qui soutiennent la stratégie ESG de la TD.

Sous-comité responsable de l'information relative aux enjeux ESG

Fournir une orientation et des recommandations dans le cadre de notre divulgation volontaire des facteurs ESG, y compris les nouvelles divulgations des facteurs ESG, et s'assurer de la mise en place de contrôles internes appropriés permettant une divulgation en temps opportun, avec exactitude et pondération.



Bureau central ESG

Déterminer les responsabilités des parties prenantes, et coordonner leur engagement, afin de définir le modèle opérationnel cible sur le climat, et diriger les travaux en vue de repérer et de concevoir les plans de mise en œuvre connexes.

Centre d'expertise sur les enjeux ESG

Regrouper l'expérience, l'expertise et le talent des collègues qui travaillent sur les enjeux ESG au sein de l'entreprise pour mener à bien l'élaboration et l'application de notre stratégie à l'égard des facteurs ESG axée sur six centres.

Groupe Développement durable et Responsabilité sociale

Diriger l'élaboration de la stratégie climatique de l'entreprise; fournir des conseils, des analyses et des communications sur les éléments du plan d'action sur les changements climatiques et promouvoir leur élaboration et leur mise en œuvre au sein de l'organisation (p. ex. diriger la production de rapports et la divulgation publique pour les cibles sectorielles).

Gestion des risques environnementaux et sociaux

Définir, évaluer et soutenir l'efficacité de la gestion et les rapports sur les risques liés au climat.

Groupe Risque de crédit ESG

Coordonner l'intégration des risques liés aux facteurs ESG et au climat à nos évaluations du risque de crédit à l'égard des emprunteurs et des portefeuilles.

Supervision du conseil d'administration

Le conseil d'administration de la TD se concentre sur la création d'une croissance durable et de la valeur à long terme pour nos actionnaires. Il surveille la mise en œuvre d'une culture de gestion des risques efficace et du cadre de contrôle interne à l'échelle de l'entreprise. Dans le cadre de son mandat, le conseil d'administration supervise les contrôles et les risques liés aux enjeux en matière de changements climatiques qui touchent la TD et ses parties prenantes, et l'exécution d'une stratégie qui gère les occasions et les risques liés au climat, notamment les efforts de la TD pour favoriser la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Plusieurs organes de gouvernance surveillent la gestion des risques liés au climat de la TD et, de ce fait, soutiennent le mandat général du conseil. En 2021, les activités du conseil relativement aux changements climatiques comprenaient les suivantes :

- Maintenir la supervision des enjeux environnementaux et sociaux en tant que principaux risques et risques émergents pour la TD et fournir au comité du risque et au conseil des rapports trimestriels.
- Recevoir diverses mises à jour sur les progrès des activités liées aux enjeux ESG et le plan d'action sur les changements climatiques de la TD du Comité de gouvernance.
- Participer à des séances de sensibilisation portant sur des enjeux liés au climat coordonnées par le centre Formation, gestion des connaissances et communications du centre d'expertise sur les enjeux ESG. Les séances ont d'abord été offertes à l'équipe de la haute direction puis aux membres du conseil. Parmi les sujets traités, on compte les émissions financées, les secteurs de l'énergie et des services publics et l'établissement des cibles d'émissions du champ d'application 3, ainsi que la tarification du carbone et le cadre de mise en œuvre du Canada.
- Le président du conseil et le président du Comité des ressources humaines de la TD ont sensibilisé de nombreux actionnaires au plan d'action sur les changements climatiques de la Banque, à l'établissement des objectifs et aux évaluations et à la communication de l'information intermédiaires, ainsi qu'aux occasions en matière de finance durable.



Étude de cas : Conseil consultatif sur les changements climatiques de TD Assurance (TDA)

En 2019, TDA est devenu le premier fournisseur d'assurances au Canada à constituer un Conseil consultatif sur les changements climatiques pour l'aider à orienter les efforts qu'elle déploie pour s'attaquer aux changements climatiques et accroître la résilience des clients de la TDA. L'expertise du Conseil consultatif a trait aux changements climatiques, à la réduction des risques et au renforcement de la résilience. Le groupe travaille sur deux projets, l'un portant sur le renforcement de la résilience face aux risques d'inondation dans l'ouest du Canada et l'autre, sur l'accroissement de la sensibilisation des propriétaires aux risques liés au climat et à la préparation aux catastrophes.

Peter Ricketts, Ph. D.
Président, *Université Acadia*

Heather McShane, Ph. D.
Directrice de programme et catalyseuse en chef, Initiative en systèmes de la durabilité de McGill, *Université McGill*

Eric Kennedy
Professeur adjoint, Gestion des catastrophes et des urgences, *Université York*

Wiktor (Vic) Adamowicz
Professeur, vice-doyen, Agriculture, Vie et Sciences environnementales, Économie des ressources et de la sociologie environnementale, *Université de l'Alberta*

Walter Mérida, Ph. D.
Doyen associé, Recherche et partenariats industriels, *Université de la Colombie-Britannique*

Jeanette M. Southwood
Vice-présidente, Affaires internes et Développement de partenariats stratégiques, *Ingénieurs Canada*

Équipe de direction

Le premier vice-président, Développement durable et Responsabilité sociale et le vice-président à la direction, Gestion des risques non financiers sont respectivement responsables de la stratégie à l'égard des enjeux environnementaux et sociaux et de la gestion des risques environnementaux et sociaux au sein de la haute direction. Le forum sur les enjeux ESG de l'équipe de la haute direction supervise le plan d'action sur les changements climatiques de la TD et d'autres initiatives ESG et de lutte contre les changements climatiques. Le Bureau central ESG collabore à la définition des rôles et des responsabilités à l'égard du modèle opérationnel cible sur le climat de la TD et contribue à l'identification et à l'élaboration de plans de mise en œuvre conformes à nos objectifs liés au climat. Le Bureau central

ESG surveille les progrès du modèle opérationnel cible et en fait rapport chaque mois, et, dorénavant, il informera l'équipe de la haute direction et le conseil sur l'état de la situation et les risques.

Le groupe sur le leadership et la stratégie du Centre d'expertise sur les enjeux ESG soutient l'ensemble des centres d'expertise. Le groupe sur le leadership et la stratégie aide la TD à établir la feuille de route et la stratégie en matière d'enjeux ESG, notamment celles liées au climat, en s'appuyant sur l'expertise et l'expérience à l'échelle de l'entreprise. Des mises à jour sur les progrès relatifs à la stratégie ESG sont transmises régulièrement au forum sur les enjeux ESG de l'équipe de la haute direction et au conseil.

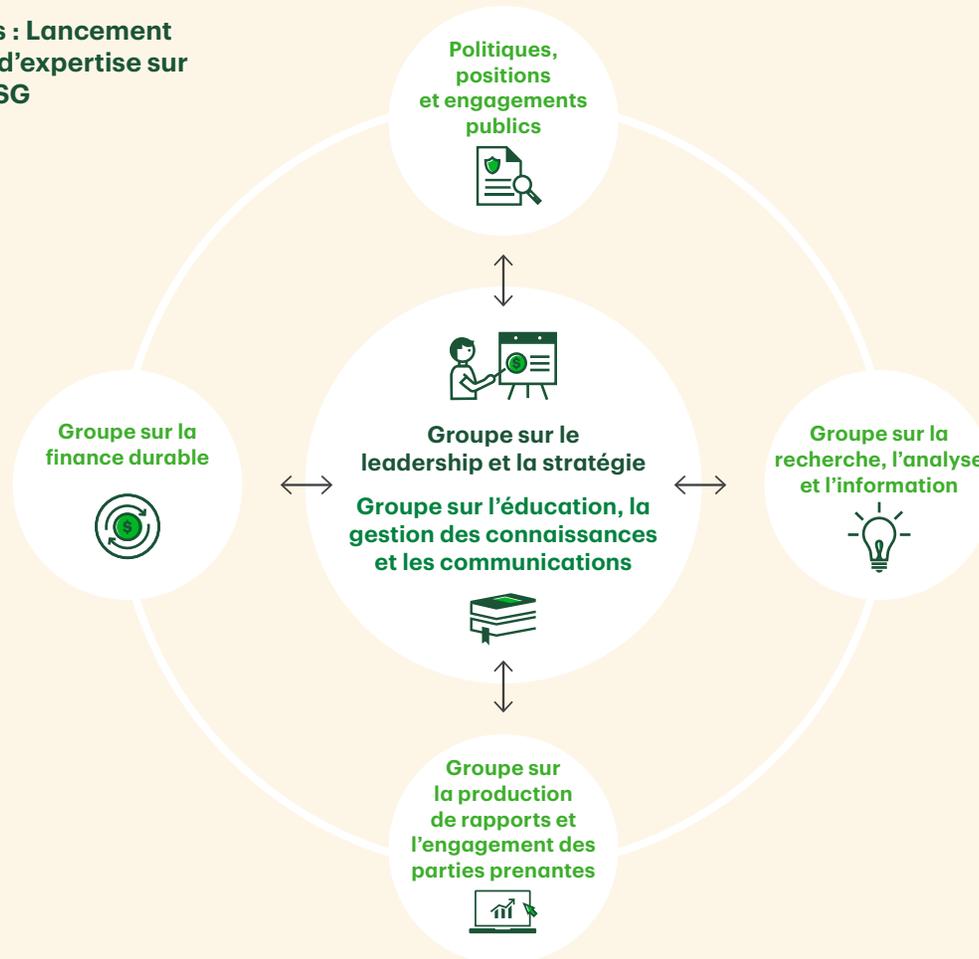
La Banque s'affaire à intégrer les capacités de gestion des enjeux climatiques à chaque secteur d'activité de manière à renforcer le sentiment d'appartenance et de responsabilité à l'égard des occasions et risques liés au climat au sein de l'entreprise. Notre stratégie d'entreprise demande à chaque secteur d'activité de la TD de contribuer à la gestion des risques liés au climat par l'élaboration de stratégies et de programmes d'action pour le climat qui soutiennent la stratégie de l'entreprise. Chaque comité du risque de la TD, dans ses différents secteurs d'activité et à l'échelle de l'entreprise, participe à la surveillance et à la supervision des risques ESG importants et à leur transmission à une instance supérieure.



Étude de cas : Intégration des enjeux ESG à la rémunération des hauts dirigeants

Le programme de rémunération des dirigeants de la TD consiste à récompenser les dirigeants pour la mise en œuvre réussie de la stratégie de la TD, y compris la réalisation des objectifs de la TD en matière de changements climatiques. En 2021, le Comité des ressources humaines a approuvé une proposition de gestion afin d'intégrer officiellement les critères ESG au cadre de financement régissant le programme de rémunération du chef de la direction et de l'équipe de la haute direction. Conformément à cette nouvelle version du cadre, les mesures ESG associées aux changements climatiques, à la diversité et à l'inclusion ainsi qu'à l'engagement des employés sont explicitement prises en compte dans le facteur de rendement du secteur, qui a un effet direct sur la rémunération des membres de la haute direction. En 2021, l'accent a été mis sur les étapes nécessaires à l'atteinte du plan d'action sur les changements climatiques et de la cible de carboneutralité de la Banque, ainsi que sur l'établissement d'initiatives financières durables qui intègrent davantage les enjeux ESG dans les stratégies d'affaires de la Banque.

Étude de cas : Lancement des centres d'expertise sur les enjeux ESG



Le Centre d'expertise sur les enjeux ESG de la TD a été établi en 2021 afin de regrouper l'expérience, l'expertise et le talent des collègues qui travaillent sur des initiatives ESG à l'échelle de l'entreprise pour coordonner et simplifier les efforts, et d'assurer un leadership éclairé en vue de soutenir les prises de décision. Le Centre d'expertise sur les enjeux ESG a recours à ses six pôles pour faciliter les échanges de connaissances et d'idées et la coordination dans des domaines clés, notamment la recherche, les politiques, la gestion des risques et les rapports, nécessaires à la mise en œuvre des livrables stratégiques ESG de l'entreprise, y compris la progression de notre plan d'action sur les changements climatiques. Ces pôles tirent parti collectivement de la stratégie ESG globale de l'entreprise et permettent sa mise en œuvre afin de répondre aux attentes croissantes des parties prenantes, de superviser le solide rendement ESG de la TD et ses processus de communication de l'information et d'assurer l'engagement externe à l'égard des enjeux ESG.

Priorités à venir

En 2021, nous avons examiné la répartition des responsabilités liées aux enjeux ESG pour le conseil d'administration et ses comités, y compris en ce qui a trait aux changements climatiques, et en 2022, nous continuerons de mettre l'accent sur la gouvernance, la gestion des risques et la stratégie de la TD en matière de changements climatiques. La mise en œuvre du modèle opérationnel cible sur le climat aidera à établir des structures de production de rapports et de décision claires qui aideront à soutenir les progrès que nous réalisons dans le cadre de notre plan d'action sur les changements climatiques.

Le conseil supervisera les progrès de la Banque par rapport à ses engagements liés au climat, et surveillera l'évolution des attentes de nos parties prenantes et la façon dont nous y répondons. De plus, nous nous attendons à ce que les questions liées au climat intéressent de plus en plus les organismes de réglementation. Dans le cadre de notre programme de formation, nous nous efforcerons de tenir le conseil d'administration et la haute direction bien informés des développements et de l'évolution des occasions et des risques liés au climat. Cela permettra au conseil d'être informé au moment d'approuver les stratégies et de veiller à ce que les enjeux ESG soient intégrés à notre processus décisionnel stratégique.



Stratégie

Tandis que le monde se tourne vers un avenir à faibles émissions de carbone, nous nous efforçons d'aider nos clients, nos collectivités et nos collègues à s'y retrouver dans ce paysage en évolution.

Dans cette section

Introduction	27
Occasions et risques liés au climat de la TD	28
Approche	29
Risques et occasions	30
Position de la TD sur le charbon thermique	32
Priorités à venir	33

Introduction

Nous nous efforçons de tenir compte de l'incidence des changements climatiques lors de la formulation des stratégies d'affaires, notamment des répercussions directes sur nos activités ainsi que des répercussions indirectes associées à nos clients. Notre objectif est de collaborer dans l'ensemble de nos secteurs d'activité pour surveiller notre exposition aux occasions et risques liés au climat, et en déterminer leurs conséquences sur nos stratégies et activités commerciales. Notre plan d'action sur les changements climatiques contribue également de manière essentielle à orienter notre compréhension des changements climatiques et les mesures que nous prenons pour lutter contre ceux-ci, et ce, en traçant un parcours de transition de notre entreprise pour qu'elle n'enregistre aucune émission nette d'ici 2050.



Principales réalisations

- La TD a intégré l'**Alliance bancaire Net Zéro** dans un effort pour que ses portefeuilles de prêts et de placements cadrent avec la cible d'émissions de GES nettes nulles à atteindre au plus tard en 2050.
- La **position de la TD sur le charbon thermique**, qui présente notre approche pour gérer le risque associé aux activités d'exploitation du charbon et de production d'électricité au charbon thermique a été publiée.
- Le **conseil exécutif sur la finance durable** a fait la promotion du travail continu de création de produits, services et programmes environnementaux et sociaux dans l'ensemble de la Banque pour appuyer le cadre environnemental, social et de gouvernance (ESG) de la TD.
- Valeurs Mobilières TD a fait la prise ferme de **42 milliards de dollars** en obligations et prêts verts, sociaux, durables et liés au développement durable en 2021¹.
- Nous avons participé à un projet pilote visant à analyser des scénarios climatiques en collaboration avec la **Banque du Canada** et le **BSIF** dans le but d'évaluer les répercussions potentielles en matière de crédit sur les secteurs faisant face à des risques supérieurs au chapitre de la transition.
- **Valeurs Mobilières TD (VMTD)** a été sélectionnée par le ministère des Finances du gouvernement du Canada pour être l'une de ses deux conseillères en structuration, et contribuer à ce titre à concevoir le cadre de travail des obligations vertes du Canada et soutenir leur première émission. VMTD a également joué un rôle dominant dans la première émission des obligations vertes NextGenerationEU de l'Union européenne. À ce moment, la TD était la seule banque canadienne à prendre part au consortium pour la plus importante émission d'obligations vertes au monde³⁰.
- **Gestion de Placements TD (GPTD)** est devenue un membre fondateur et un collaborateur d'Engagement climatique Canada.
- **GPTD** a signé la déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques, qui demande aux entreprises de fixer des cibles provisoires et à long terme de réduction des émissions de GES fondées sur la science du climat, conformément à l'objectif d'émissions nettes nulles d'ici 2050. Apprenez-en plus à ce sujet [ici](#).



Occasions et risques liés au climat de la TD

Les changements climatiques présentent un ensemble interrelié de risques et d'occasions pour la TD, nos clients et les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités.



Approche

Notre objectif est d'évaluer les occasions et les risques liés au climat pour aider à articuler la stratégie, la planification et l'exécution de nos activités commerciales. Nous faisons des progrès à cet égard.

Introduction aux risques et aux occasions

Les risques liés au climat comprennent les répercussions physiques chroniques et aiguës des changements climatiques, ainsi que les risques découlant de la transition vers un environnement à faibles émissions de carbone. Veuillez consulter la section Gestion des risques pour en savoir plus. Les occasions liées au climat correspondent aux produits et services que nous pouvons offrir à nos clients pour soutenir notre stratégie de croissance à long terme et la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

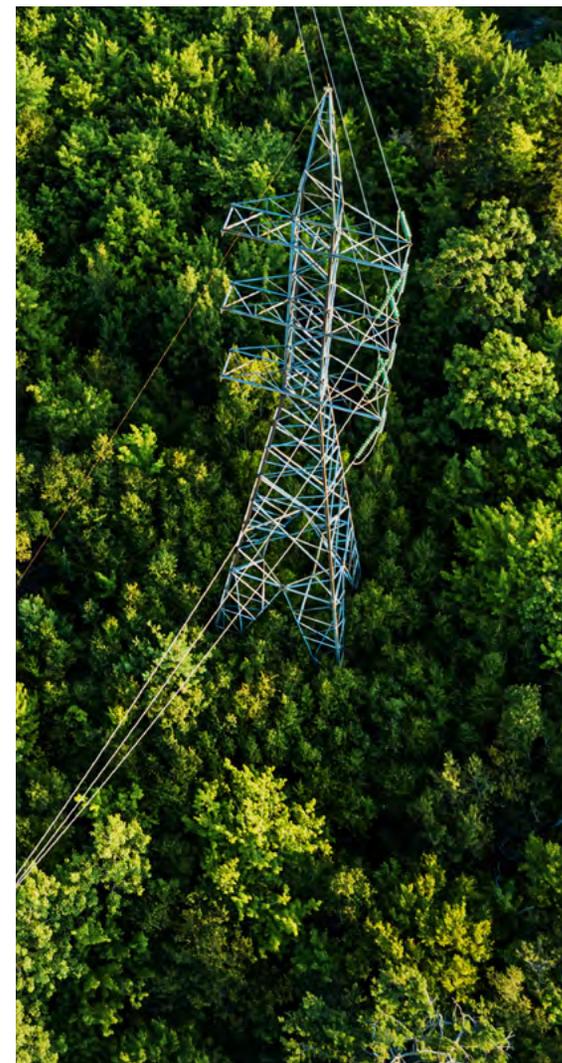


Compte tenu de l'influence potentielle du changement climatique sur la manière dont nous et nos clients exerçons nos activités et la manière dont nos clients mènent leur vie et travaillent, nous créons des outils et des fonctions pour évaluer les risques et occasions associés à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, dans une perspective visant à prendre des décisions réfléchies et éclairées relativement à nos stratégies et à la planification des affaires dans le contexte des changements climatiques. Il s'agit notamment de prendre en considération les effets à long terme sur certains de nos segments commerciaux et de déployer des efforts afin de prévoir des mesures d'urgence en cas d'imprévus pour favoriser la continuité de nos activités d'affaires. Dans le cadre de la gestion des émissions de GES découlant de notre chaîne d'approvisionnement, le programme de chaîne d'approvisionnement relatif aux émissions de carbone de la TD, qui en est maintenant à sa sixième année, vise à inciter les fournisseurs à déclarer leurs émissions de carbone et à les réduire progressivement. En 2021, nous avons demandé à plus de 200 fournisseurs de participer au programme, et nous avons été ravis de voir que la majorité des répondants ont déclaré leurs émissions de carbone.

Nous sommes conscients qu'en tant qu'institution financière mondiale, nous jouons un rôle important dans l'orientation donnée aux changements économiques. Notre plan d'action sur les changements climatiques a été conçu en tenant compte du fait que le soutien apporté à nos clients pendant cette transition économique peut contribuer à réduire nos risques actuels et futurs. Il y arrive en nous amenant à nous engager à réduire nos émissions de GES et à aider nos clients à réduire les leurs.

Nos travaux sont déjà en cours. Nous avons créé des lignes directrices internes applicables au travail à accomplir pour que les secteurs à fortes émissions de carbone se dirigent vers une économie sobre en carbone. Au cours des trois prochaines années, la Banque compte réaliser des investissements supplémentaires dans ses ressources et compétences liées au climat tandis qu'elle met en œuvre son modèle opérationnel cible sur le climat. Nous croyons que ces investissements nous permettront de faire des progrès vers nos objectifs climatiques et de perfectionner davantage nos processus se rapportant aux occasions et aux risques liés au climat dans un monde en évolution rapide. À mesure que nous poursuivrons ce parcours, nous avons l'intention d'améliorer nos processus de planification stratégique et financière dans le but d'intégrer les occasions et les risques liés au climat et nos plans pour les gérer.

Nous sommes également d'avis qu'une utilisation responsable des ressources est un élément important de la durabilité et de la gestion des changements climatiques. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'approche de la TD en matière d'utilisation responsable des ressources, veuillez consulter le [Rapport ESG 2021](#) de la TD.



Risques et occasions

Risques

Pour en savoir plus sur les risques liés au climat que nous avons recensés et sur la manière dont ils sont recensés, évalués et gérés, nous vous invitons à consulter la section **Gestion des risques**.



Occasions

La TD s'engage à soutenir ses clients tandis que les économies mondiales procèdent à une transition vers un environnement à faibles émissions de carbone. Les Canadiens et les Américains commencent à penser au rôle qu'ils pourraient jouer dans la transition vers des émissions nettes nulles et à la façon dont leurs habitudes de consommation personnelle contribuent aux émissions de GES et à leur réduction. Le programme Éco-autos est offert au Canada et propose des taux particuliers pour le financement des véhicules hybrides et électriques. En 2021, nous avons financé plus de 6 000 opérations visant des véhicules hybrides et électriques, pour un montant de quelque 251 millions de dollars. Aux États-Unis, Financement auto TD a octroyé près de 6 000 prêts pour véhicules électriques ou hybrides (neufs ou d'occasion), pour un total de 425 millions de dollars américains. Le total des prêts en cours était de 764 millions de dollars américains en date du 31 octobre 2021. Nos clients commerciaux peuvent aussi accéder à nos produits et services pour le financement de l'énergie renouvelable ou d'autres projets à faibles émissions de carbone. Le programme de prêts environnemental, offert par l'équipe Financement d'équipement TD des Services bancaires aux entreprises du Canada, permet d'aider les clients qui tentent de réduire leurs émissions de GES. Grâce à des solutions sur mesure conçues pour répondre aux besoins des clients en matière de financement, ce programme permet de financer les différentes mesures environnementales qu'une entreprise met en place pour réduire son empreinte carbone.

TDA axe ses efforts sur l'établissement de nouveaux partenariats et sur la consolidation des partenariats existants, comme ceux noués avec les membres de notre Conseil consultatif sur les changements climatiques, pour que les clients et les collectivités que nous servons soient plus résilients face aux risques liés au climat. Parallèlement, nous déploierons des efforts pour mieux comprendre les lacunes des protections d'assurance qui ont une incidence sur bon nombre de Canadiens et les mesures que nous pourrions prendre pour les combler. TDA continuera de peaufiner son offre de produits et services pour aider les clients à être plus résilients aux changements climatiques et à réduire leurs émissions, en s'appuyant sur les rabais actuellement offerts aux conducteurs de véhicules hybrides et électriques, l'accès aux services de réparation et de location de véhicules électriques à ses centres auto, la protection pour les panneaux solaires et les options qui permettent à ses clients de choisir des matériaux écologiques et résistants aux conditions climatiques lorsqu'ils procèdent à une reconstruction après une réclamation.

Le financement durable a connu une croissance sans précédent au cours des dernières années, atteignant 1 600 milliards de dollars en émissions mondiales en 2021, selon le volume total en dollars³¹. Valeurs Mobilières TD est en bonne position pour soutenir cette croissance et a investi des ressources pour créer des produits et services de finance durable dans le but d'aider ses clients dans leurs démarches visant à atteindre leurs objectifs de durabilité. La gamme de produits ESG que nous proposons comprend les services de conseils et de structuration du cadre de financement durable, la souscription à la finance durable, la structuration des produits favorisant la durabilité, y compris les indicateurs de rendement clés et l'examen des cibles de rendement en matière de développement durable, les services-conseils sur la conformité du financement et de la stratégie de durabilité, le positionnement au chapitre du développement durable avant et après le premier appel public à l'épargne (PAPE), et les mesures de diligence raisonnable sur le plan de la durabilité des fusions et des acquisitions. Selon nous, ces produits et services contribueront à la croissance continue dans les marchés des capitaux durables et à soutenir la transition vers un avenir plus durable.

Nous continuons d'axer nos efforts sur la finance durable en cherchant des occasions qui apportent des avantages environnementaux et économiques. En 2021, nous avons versé un montant record de 30 milliards de dollars, sous forme de prêts, de financement, de services de gestion d'actifs et de programmes d'entreprise internes à faibles émissions de carbone pour atteindre notre objectif de 100 milliards de dollars d'ici 2030 afin de soutenir l'économie à faibles émissions de carbone. Si des conditions de marché semblables se présentent, nous prévoyons atteindre notre objectif de 100 milliards de dollars d'ici la fin de 2022, soit huit ans plus tôt que prévu. Nous sommes emballés de poursuivre sur cette lancée et de commencer à travailler à la prochaine étape de cet objectif.

En vedette : Faire évoluer les occasions de finance durable

Le conseil exécutif sur la finance durable a été formé en 2019 dans le but de mobiliser nos efforts au chapitre de la finance durable et de faire cadrer les occasions avec la stratégie ESG que la TD applique à l'échelle de l'entreprise. Le conseil est composé de dirigeants de la Banque et a pour responsabilité de définir et de gérer les obstacles potentiels à la mise en œuvre de la stratégie de finance durable dans l'ensemble de nos secteurs d'activité. Il défend la cause de la finance durable au sein de la banque et contribue à élaborer un éventail de produits, services et programmes.

En 2021, VMTD a joué un rôle dominant dans la recherche et la capitalisation d'une variété d'occasions de finance durable pour la Banque. En 2020, VMTD a formé son équipe spécialisée, le groupe Finance durable et Transitions d'entreprises, qui se concentre sur la prestation de solutions climatiques et ESG intégrées, dont des activités comme la planification de prêts favorisant le développement durable, la souscription à des obligations vertes, sociales, durables et liées au développement durable (VSDDD), et la prestation de services de conseils, de fusions et acquisitions et de financement ESG aux entreprises prenant part à la transition.

En 2021, VMTD a participé aux opérations de finance durable notables qui suivent :

- VMTD a été sélectionnée par le ministère des Finances du gouvernement du Canada pour être l'une de ses deux conseillères en structuration, et à ce titre contribuer à concevoir le cadre de travail des obligations vertes du Canada, à élaborer le programme courant et à exécuter la première émission.
- VMTD a joué un rôle de premier plan dans la première émission d'obligations vertes NextGenerationEU de l'Union européenne – la plus importante émission d'obligations vertes au monde jamais réalisée à ce moment – et a soutenu le programme d'obligations sociales SURE de l'Union européenne par la prise ferme d'obligations s'élevant à plus de 4,6 milliards d'euros. Les demandes de souscription pour l'obligation à 15 ans levant 12 milliards d'euros ont dépassé de plus de 11 fois les capacités, avec un carnet d'ordres de plus de 135 milliards d'euros, ce qui démontre la forte demande pour des produits durables sur les marchés obligataires mondiaux. La TD était la seule banque canadienne à prendre part au consortium pour cette émission historique d'obligations vertes de l'Union européenne³⁰.

Étude de cas : GPTD intègre les changements climatiques à l'analyse des placements

GPTD cherche à investir dans des actifs durables à long terme au moyen d'un processus à risques gérés. En tant que gestionnaire de placements de catégories d'actifs diversifiés, GPTD considère les changements climatiques comme étant un secteur de recherche important pour ses clients et les fonds qu'elle gère. GPTD entre activement en relation avec les entreprises et tire le meilleur des positions qu'elle occupe en tant que propriétaire d'actifs afin d'inciter les entreprises à mieux divulguer leurs renseignements au chapitre des occasions et des risques liés au climat.

L'approche de GPTD continue d'évoluer de manière à ce que ses portefeuilles puissent tirer profit des occasions de placement découlant d'une transition accélérée vers une économie à faibles émissions de carbone, tout en tenant compte des risques physiques et des risques de transition qu'apportent les enjeux climatiques.

En 2021, GPTD a réalisé des progrès dans chacun des secteurs suivants :

Placements : tirer parti des données ESG et des données sur le climat pour former des portefeuilles plus résilients

- Élaboration d'un plan d'action sur les changements climatiques de GPTD axé sur la mesure et la gestion des risques liés au climat dans ses portefeuilles.
- Formation de nouveaux groupes de travail se consacrant aux enjeux climatiques dont les mandats se rapportent notamment à l'intégration des placements, à la création de nouveaux produits, aux données et mesures, et à l'excellence en matière de déclaration.
- Intégration des mesures propres aux risques liés au climat dans les tableaux de bord ESG pour aider les équipes de gestion des risques que présentent les placements à repérer les entreprises affichant des risques élevés sur le plan climatique et établir la priorité des engagements.
- Lancement du nouveau Fonds en gestion commune faible émission de carbone/faible volatilité d'actions mondiales Émeraude TD pour les clients institutionnels.
- Exécution d'une évaluation des risques liés au climat à laquelle a été soumise une portion de son portefeuille de placements non traditionnels en collaboration avec le PNUE-IF.
- Exécution d'une analyse de scénarios préliminaire dans l'ensemble de ses portefeuilles d'actions cotées pour mieux éclairer une future analyse menée à l'échelle de GPTD.

Gouvernance : collaborer avec les entreprises pour améliorer le rendement ESG, que ce soit par vote par procuration ou par engagement direct

- Création d'une liste des engagements pris à l'exercice 2021 avec les entreprises qui produisent beaucoup d'émissions des secteurs à fortes émissions de carbone dans lesquelles GPTD détient un nombre important d'actions et tenue de réunions de mobilisation axées sur le climat avec la totalité des entreprises figurant sur la liste.
- Au cours de la période de vote par procuration de 2021, nous avons appuyé 35 propositions d'actionnaires liées au climat qui, selon nous, étaient justifiées après un examen minutieux et une analyse comparative par les pairs.
- Participation de GPTD à titre de membre de Climate Action 100+ à des engagements climatiques avec des entreprises évoluant au sein de secteurs à fortes émissions en collaboration avec plusieurs autres gestionnaires d'actifs canadiens.

Pour en savoir plus, consultez [le premier rapport GIFCC 2021 de GPTD](#) (publication prévue au printemps 2022).



Position de la TD sur le charbon thermique

En s'appuyant sur son leadership environnemental de longue date, notamment sur son **plan d'action sur les changements climatiques** qui comprend une cible visant à atteindre des émissions de GES nettes nulles pour ses activités d'exploitation et de financement d'ici 2050, la TD s'engage à promouvoir des pratiques commerciales durables et respectueuses de l'environnement.

Dans le cadre du plan d'action sur les changements climatiques de la TD, nous établissons des cibles provisoires fondées sur la science pour réduire nos émissions financées. Les clients qui tirent plus de 5% de leurs revenus de l'exploitation du charbon thermique et de la production d'énergie au charbon sont inclus dans ces cibles. Tandis que des cibles supplémentaires pour 2030 et les plans d'action associés sont en cours de réalisation, nous prenons des mesures pour continuer à limiter les émissions financées grâce à cette position sur le charbon thermique.

Le charbon est le combustible fossile qui émet le plus de carbone, et c'est la raison pour laquelle les partisans mondiaux de l'Accord de Paris exigent le délaissement rapide du charbon comme source d'énergie. Par conséquent, les opérations avec des entreprises qui dépendent grandement du charbon thermique pourraient présenter d'importants risques de crédit, juridiques ou opérationnels ainsi que des risques supplémentaires, qui devraient tous s'aggraver dans les années à venir. La position de la TD sur le charbon thermique a pour but de gérer et d'atténuer ces différents risques, en plus d'appuyer la restriction actuelle de l'entreprise relativement au financement de l'extraction de charbon au sommet des montagnes.



Exploitation du charbon thermique

Au plus tard d'ici la fin du deuxième trimestre de l'exercice 2022, la TD n'accordera plus de prêts, ne facilitera plus d'opérations sur les marchés de capitaux et n'offrira plus de conseils en matière de fusions et d'acquisitions à :

- a. toute nouvelle société minière qui tire 30% ou plus de ses revenus de la production du charbon thermique;
- b. toute nouvelle société minière qui a annoncé publiquement son intention d'accroître ses activités d'exploitation du charbon thermique.

Après cette date, la TD ne fournira pas non plus de financement pour des projets de construction ou d'agrandissement de mines de charbon thermique.

Centrales thermiques au charbon

Au plus tard d'ici la fin du deuxième trimestre de l'exercice 2022, la TD n'accordera plus de prêts, ne facilitera plus d'opérations sur les marchés de capitaux et n'offrira plus de conseils en matière de fusions et d'acquisitions à :

- a. tout nouveau client du secteur de la production d'énergie qui génère 30% ou plus de son énergie (MWh) à partir de l'exploitation du charbon de même intensité³²;
- b. tout nouveau client du secteur de la production d'énergie qui a annoncé publiquement son intention d'étendre ses activités de production d'énergie au charbon de même intensité.

Après cette date, la TD ne fournira pas non plus de financement pour des projets de construction ou d'agrandissement de centrales électriques au charbon de même intensité.

Exceptions

La TD envisagera des exceptions à sa position sur le charbon thermique dans les cas de changements importants apportés à notre portefeuille (p. ex. fusion ou acquisition) ou si les circonstances individuelles d'une entreprise indiquent qu'une opération proposée ne présenterait pas les mêmes risques que ceux associés aux sociétés dépendantes du charbon, par exemple lorsque :

- a. l'entreprise a annoncé publiquement son intention d'arrêter progressivement ses activités d'exploitation du charbon thermique;
- b. l'entreprise progresse adéquatement dans sa stratégie de transition vers une exploitation à faibles émissions de carbone (p. ex. en s'engageant publiquement à atteindre la carboneutralité grâce à des cibles provisoires qui suivent une trajectoire de réduction des émissions fondée sur la science);
- c. le produit du prêt, l'opération sur les marchés des capitaux, ou la fusion ou l'acquisition aura pour but de faciliter l'élimination du charbon thermique des activités du client.

Soutien à l'égard de la transition

La TD soutient les nouvelles solutions novatrices pour réduire les émissions de GES et travaillera en étroite collaboration avec ses clients dans leur parcours d'élimination du charbon thermique de leurs activités. Des équipes dont le mandat est de conseiller et d'appuyer les clients dans l'élaboration et l'exécution de leurs stratégies de transition vers une exploitation à faibles émissions de carbone ont été mises sur pied. Notre objectif est de soutenir la croissance durable pour nos clients et les collectivités que nous servons.

Cette position sur le charbon thermique fera l'objet d'un examen en 2025, au plus tard.



La centrale éolienne de Capital Power à Whitla (phases 1, 2 et 3), dans le comté de Forty Mile, est la plus grande installation éolienne en Alberta.

Étude de cas : VMTD appuie Capital Power grâce à une facilité de crédit liée à la durabilité

Les produits liés au développement durable constituant l'un des secteurs de la finance durable de la Banque qui connaît la croissance la plus rapide, nous croyons qu'ils joueront un rôle important tandis que nous aidons nos clients à faire la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Les prêts liés au développement durable sont des produits de prêt dont les modalités sont associées au rendement des facteurs ESG de l'emprunteur pour promouvoir l'atteinte d'objectifs de durabilité substantiels et ambitieux. Dans le cadre de nos démarches pour tenter de soutenir nos clients pendant leur transition, les produits liés au développement durable constitueront des outils importants pour aider à promouvoir des mesures ambitieuses et une grande responsabilité relativement aux enjeux climatiques.

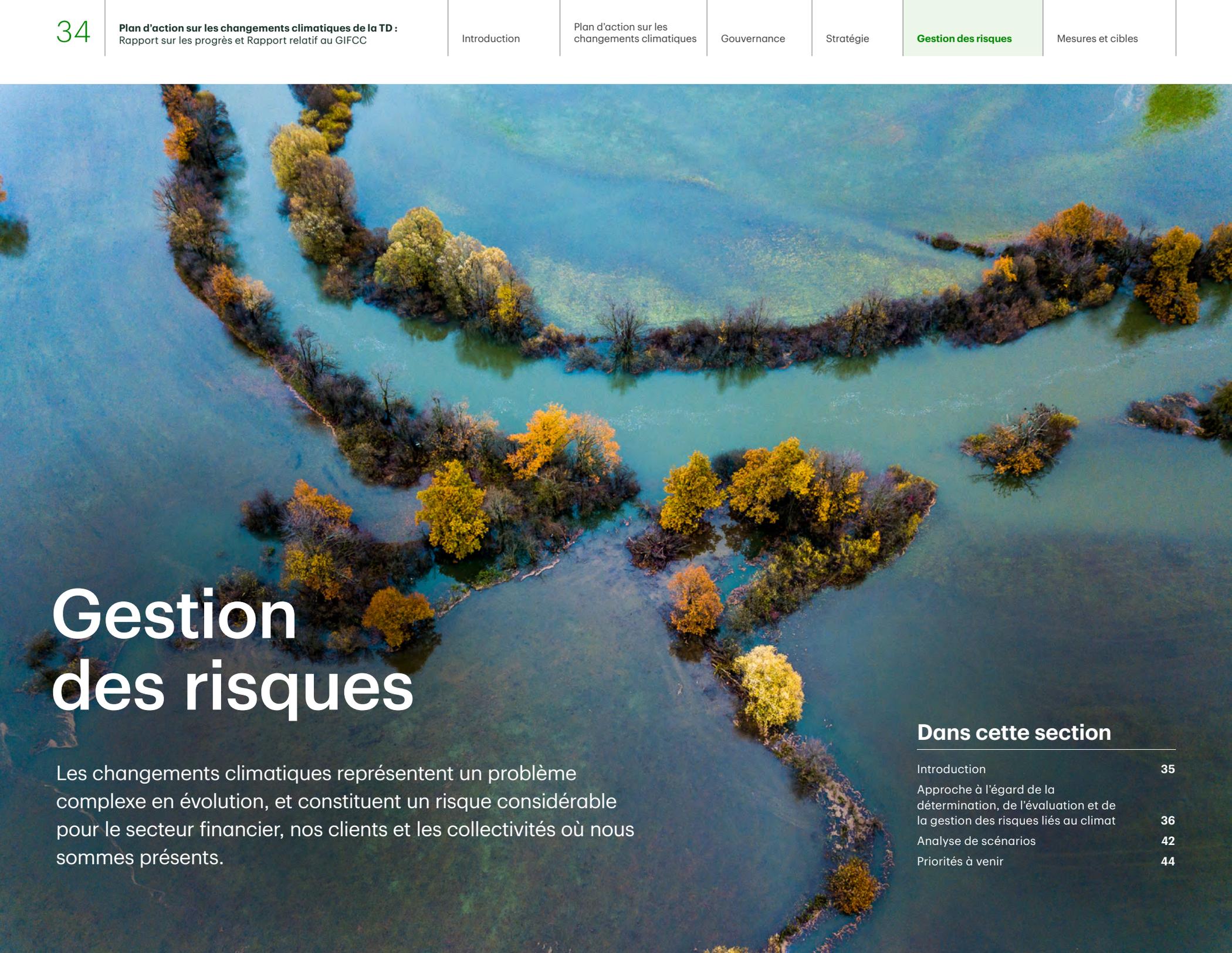
En 2021, VMTD a agi en qualité de teneur de livre associé, de co-chef de file et d'agent unique de structuration de la qualité durable de la facilité de financement liée au développement durable de 1 milliard de dollars sur cinq ans de Capital Power. Capital Power compte parmi les plus importantes sociétés de production d'énergie indépendantes au Canada, affichant une capacité de production d'environ 6 600 mégawatts à l'échelle de son réseau au Canada et aux États-Unis. Le groupe Finance durable et Transitions d'entreprises de la TD a collaboré avec Capital Power pour assurer la transition des facilités de crédit existantes et lier le rendement de l'entreprise en matière de réduction de l'intensité des émissions de GES à ses coûts d'emprunt. Capital Power s'est engagée à réduire l'intensité de ses émissions de GES de 65% d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2005 et compte y arriver en effectuant des investissements dans les énergies renouvelables, les technologies de décarbonisation et le retrait du charbon de son processus de production d'énergie.

Priorités à venir

À l'avenir, nous mettrons l'accent sur le travail d'intégration de nos aspirations et de notre stratégie liées aux facteurs ESG et au climat dans nos activités habituelles à l'échelle de l'entreprise, guidées par notre modèle opérationnel cible sur le climat. Nous adoptons une approche fondée sur le risque pour cette intégration, en commençant par Valeurs Mobilières TD, un secteur d'activité qui, selon nous, peut avoir des répercussions importantes sur les efforts de transition et favoriser le changement. Nous avons déjà réalisé des progrès importants en 2021, et notre modèle opérationnel cible sur le climat est axé sur la poursuite de ces progrès en 2022.

Au cours de la prochaine année, nous nous efforcerons également d'élaborer des approches spécifiques à chaque secteur pour parvenir à la carboneutralité. Cela nous aidera à orienter notre engagement auprès des clients, ainsi qu'à cerner les occasions d'accroître notre offre de produits et de services qui appuient la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.





Gestion des risques

Les changements climatiques représentent un problème complexe en évolution, et constituent un risque considérable pour le secteur financier, nos clients et les collectivités où nous sommes présents.

Dans cette section

Introduction	35
Approche à l'égard de la détermination, de l'évaluation et de la gestion des risques liés au climat	36
Analyse de scénarios	42
Priorités à venir	44

Introduction

Les changements climatiques présentent un ensemble interrelié de risques et d'occasions pour la TD. L'acquisition de connaissances sur notre exposition aux risques et notre gestion proactive de ces derniers nous permet de nous épanouir dans un monde en évolution.

Principales réalisations

- **La TD a participé aux consultations publiques** sur les enjeux émergents liés au climat, notamment les cadres de travail en ce qui a trait à la divulgation d'information proposés par les organismes de réglementation et les groupes sectoriels.
- Nous avons **amélioré nos principes et mesures d'appétence au risque environnemental et social** de manière à tenir compte des changements climatiques et des conséquences du risque social à cet égard.
- La TD a participé à des **groupes de travail ou à des projets pilotes à l'échelle du secteur** en vue d'élaborer des méthodologies et des approches normalisées pour l'identification et l'évaluation des risques et l'analyse de scénarios climatiques.
- Nous avons constitué un **inventaire des risques liés au climat**, y compris des définitions du risque de niveau 1, 2 et 3, afin de déterminer l'incidence que peuvent avoir les changements climatiques sur la TD, nos actifs et nos clients.
- Nous avons **élaboré un cadre de cartographie thermique initial**, étayé par un processus d'examen des risques sectoriels, afin d'appuyer l'identification et l'évaluation des risques physiques et de transition liés au climat (c.-à-d. les portefeuilles et les secteurs d'activité les plus sensibles aux changements climatiques), notamment des examens approfondis de certains secteurs à haut risque de notre portefeuille autre que de détail.
- Nous avons formé une **équipe Risque du crédit environnemental, social et de gouvernance (ESG)** afin d'améliorer notre approche de traitement des risques liés au climat de notre portefeuille de prêts à l'égard de l'évaluation de chaque risque de crédit et aux niveaux des portefeuilles.
- TD Assurance a formé un **groupe de travail sur l'appétence aux risques liés au climat** composé de leaders de TDA dans le but de fournir des recommandations sur la manière de répondre aux risques émergents liés au climat à court, moyen et long terme.
- La Banque a intégré les risques ESG à son **cadre de gestion des risques liés aux changements** pour évaluer les répercussions associées aux changements importants apportés aux produits, services, projets et initiatives de la TD.



Approche à l'égard de la détermination, de l'évaluation et de la gestion des risques liés au climat

Les risques liés au climat sont inhérents aux activités quotidiennes de notre entreprise et ils correspondent au risque de perte financière ou de dommages à la réputation découlant de la matérialisation des risques opérationnels, de crédit, de marché ou autres pour la Banque, nos clients ou les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités. Ces risques englobent les risques physiques liés aux effets physiques chroniques et aigus des changements climatiques, comme les changements aux normes climatiques, de même que les phénomènes météorologiques extrêmes, comme des ouragans, des feux de forêt et des inondations. Ils comprennent également les risques liés à la transition mondiale vers une économie à faibles émissions de carbone, notamment des mesures relatives aux politiques liées au climat et dossiers d'indemnisation litigieux, des innovations technologiques et des fluctuations de l'offre et de la demande pour certains produits de base, produits et services.

L'exploitation d'une institution financière mondiale expose l'ensemble des secteurs et des activités de la Banque à un vaste éventail de risques environnementaux et sociaux. Notre approche en matière de gestion des risques vise à tenir compte des risques physiques et de transition liés au climat pouvant découler du risque de crédit, du risque d'assurance, du risque stratégique, du risque opérationnel, du risque d'atteinte à la réputation, du risque réglementaire et juridique et du risque de marché pour la Banque et nos clients. L'évaluation de l'exposition aux risques liés au climat pour une grande institution financière est complexe, étant donné le nombre de clients exerçant des activités dans les régions et les secteurs d'activité. Elle est compliquée par diverses expositions financières, notamment les prêts, les placements et les polices d'assurance.

Nos processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat sont intégrés à notre approche de gestion du risque d'entreprise. Le cadre de gestion du risque environnemental et social de la TD présente des conseils de base et définit les principales activités de gestion des risques environnementaux et sociaux, y compris les risques liés au climat. Le groupe Gestion du risque environnemental et social de la TD supervise l'identification des risques liés au climat, y compris notre cadre de cartographie thermique initial, ainsi que l'évaluation de ces risques et les mesures prises à leur égard par l'élaboration de cadres, de politiques, de processus internes et d'outils liés aux risques. Ce groupe tient à jour un énoncé d'appétence au risque environnemental et social, qui est revu régulièrement afin de tenir compte des aspects à considérer en constante évolution en lien aux risques liés au climat. Depuis 2019, les risques liés au climat ont été définis et font l'objet d'un suivi comme risque principal et émergent pour la TD. Les risques principaux et émergents sont repérés par les dirigeants de la haute direction, qui les abordent et prennent des mesures connexes, en plus de présenter un rapport trimestriel au comité du risque du conseil d'administration. Des plans précis pour atténuer les risques principaux et émergents sont élaborés, surveillés et rajustés, au besoin.



Comme le montre le graphique ci-dessous, l'approche de la Banque en matière de gestion des risques liés au climat comprend quatre principaux processus : recensement et évaluation des risques, quantification des risques, contrôle des risques, et surveillance des risques et production de rapports.

1. Le recensement et l'évaluation des risques climatiques sont axés sur la définition, la reconnaissance et la compréhension des risques climatiques liés aux initiatives d'affaires et aux activités de la Banque. La carte thermique des risques liés au climat est un outil que la Banque utilise pour déterminer les points vulnérables liés au climat dans un certain nombre de secteurs d'activité afin de prioriser les activités de gestion du risque et les mesures.
2. Les pratiques de mesure des risques climatiques continuent d'évoluer et aideront la Banque à fournir une quantification rapide et exacte des risques assumés. La TD continue d'accorder la priorité à l'élaboration d'un programme d'analyse de scénarios climatiques et d'apporter des améliorations aux mesures existantes et nouvelles.
3. Le contrôle des risques climatiques est réalisé grâce à nos progrès continus visant à intégrer ces risques à notre cadre de gestion des risques d'entreprise et à nos programmes de gestion des risques connexes, y compris les processus d'évaluation des risques des opérations de prêt autres que de détail et le cadre de gestion des risques liés aux changements de la TD.
4. La surveillance des risques climatiques par rapport à l'appétit pour le risque de la Banque et la production de rapports s'y rapportant sont effectuées en continu. Notre capacité de surveillance des risques a continué d'évoluer avec l'amélioration de notre appétit pour le risque environnemental et social en 2021 afin de repérer les risques climatiques et de tenir compte des facteurs de risque connexes.

En 2021, nous avons élaboré le modèle opérationnel cible sur le climat de la Banque qui rend compte des quatre principes fondamentaux suivants en vue de l'identification et de l'évaluation des risques liés au climat :

- Élaborer une approche personnalisée, souple et en constante évolution qui tient compte de l'infrastructure de gestion des risques de la Banque.
- Aller au-delà des conséquences directes afin de déterminer la manière dont les conséquences secondaires entraînent des risques liés au climat.
- Se conformer à une méthode détaillée et ciblée pour l'identification des risques et de la cartographie thermique qui rend compte de la complexité des risques liés au climat.
- Tenir compte des répercussions sur l'entreprise et le capital au moment d'évaluer les risques afin de s'assurer que les risques liés au climat ne sont pas sous-estimés.

Au cours des trois prochaines années, dans le cadre de la mise en œuvre de notre modèle opérationnel cible pour le climat, nous prévoyons approfondir nos capacités, notamment en investissant de façon importante dans l'identification des risques liés au climat, y compris en peaufinant notre cadre de cartographie thermique initial, ainsi que dans l'évaluation de ces risques et l'analyse quantitative. Ces investissements nous permettront de nous assurer que nos processus visant les risques liés au climat rendent compte des principes susmentionnés et des pratiques exemplaires dans un contexte évoluant rapidement.

Par le biais de notre participation à une étude pilote d'analyse de scénarios avec la Banque du Canada et le BSIF, nous continuons à approfondir notre compréhension des risques de transition vers une économie à faibles émissions de carbone et nos capacités internes concernant les données sur le climat et la modélisation des risques liés au climat. Dans le cadre d'une autre étude pilote du PNUE-IF et de Moody's, nous avons testé des outils d'évaluation des risques physiques et de transition liés au climat à l'aide d'échantillons de données tirés des portefeuilles de la TD. Ces études, ainsi que notre participation aux programmes pilotes du secteur, sont des étapes importantes nous permettant d'accroître nos connaissances, nos outils et nos capacités à l'interne en vue de l'identification des risques futurs, et elles orienteront notre approche alors que nous nous efforçons d'intégrer et de gérer les risques liés au climat au sein de la Banque.

Cadre de gestion du risque d'entreprise de la TD



Catégories de gestion des risques

En tant qu'institution financière, nous reconnaissons que les risques liés au climat peuvent avoir différentes répercussions sur nos activités professionnelles et nous prenons des mesures précises visant à gérer et à atténuer ces risques.

Catégorie de risque	Risque lié au climat	Mesures prises pour identifier, évaluer et atténuer les risques
Risque de crédit	Pertes découlant des conséquences défavorables des risques physiques ou de transition liés au climat sur la santé financière de nos clients, ce qui entraîne une hausse des défaillances.	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer notre processus de gestion des risques environnementaux et sociaux aux prêts des secteurs autres que de détail. • Repérer les risques environnementaux et sociaux dans les opérations de prêts et assurer une diligence raisonnable accrue et une transmission au comité du risque pertinent grâce à des procédures et des outils améliorés pour les prêts des secteurs autres que de détail. • Intégrer des lignes directrices propres au secteur pour les secteurs qui comportent des risques pour les prêts des secteurs autres que de détail. • Soutenir l'identification et l'évaluation des risques physiques et de transition liés au climat par l'élaboration d'un cadre de cartographie thermique grâce à notre processus d'examen des risques sectoriels. • Travailler à l'élaboration d'outils pour intégrer les répercussions des risques climatiques dans les évaluations du risque des emprunteurs autres que de détail.
Risque d'assurance	Produits d'assurance dont la provision pour sinistres est exposée aux tendances des changements climatiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer l'incidence possible des pertes d'assurance liées au climat et recommander des mesures d'atténuation à leur égard par le biais du Groupe de travail sur l'appétence aux risques liés au climat nouvellement formé de TD Assurance (TDA). • Participer à des comités d'associations sectorielles visant à concevoir collectivement des approches et des initiatives destinées au traitement du risque de changements climatiques. • En tant que membre d'Un Canada résistant au climat, s'efforcer d'inciter le gouvernement à accroître son financement et ses mesures afin de bâtir un pays plus résilient aux catastrophes naturelles. • Acquérir une compréhension des occasions de traiter les risques ESG, notamment les risques liés au climat, en tant que membre d'un groupe de travail des PAR de PNUÉ-IF pour les enjeux relatifs à l'assurance vie et santé. • Diriger un groupe de travail des PAR composé de signataires canadiens, lequel vise à élaborer une feuille de route à l'échelle du secteur en vue d'accorder la priorité aux efforts collectifs, y compris mettre davantage l'accent sur la collecte de meilleures données sur les risques liés au climat dans tous les secteurs de l'assurance. • Concevoir des produits et des services, notamment des alertes en cas de mauvais temps, afin d'aider les clients de TDA à se prémunir contre les risques liés au climat. • Participer, dans le cadre du groupe de travail sur les inondations du Bureau d'assurance du Canada, au travail préparatoire du groupe de travail sur l'assurance contre les inondations des résidences à haut risque et la relocalisation stratégique du gouvernement fédéral, qui examine la viabilité d'un programme national d'assurance à faible coût contre les inondations, ainsi que les possibilités de relocalisation pour les résidents des zones les plus exposées aux inondations. TDA fera partie de sa nouvelle équipe de travail du secteur.
Risque stratégique	Risque de ne pas être en mesure de répondre aux attentes changeantes des clients et des consommateurs pour les produits et services liés aux enjeux ESG.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du plan d'action sur les changements climatiques de la TD, notamment les mesures que nous prenons au sein de la Banque pour soutenir nos clients tout au long de leur parcours dans le cadre de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. • Au sein de nos secteurs d'activité, par l'entremise du conseil exécutif sur la finance durable de la TD, déterminer des occasions de concevoir des produits, des services et des programmes ESG. • En 2021, nous avons versé un montant record de 30 milliards de dollars, sous forme de prêts, de financement, de services de gestion d'actifs et de programmes d'entreprise internes à faibles émissions de carbone pour atteindre notre objectif de 100 milliards de dollars d'ici 2030 afin de soutenir l'économie à faibles émissions de carbone. • Fournir aux clients des services-conseils et du financement considérable axé sur la transition et la durabilité à l'échelle mondiale, par l'entremise du groupe Finance durable et Transitions d'entreprises au sein de Valeurs Mobilières TD.

Catégorie de risque Risque lié au climat

Mesures prises pour identifier, évaluer et atténuer les risques

Risque opérationnel	Incidence des phénomènes météorologiques extrêmes sur les opérations physiques.	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer des méthodologies et des approches normalisées pour l'évaluation quantitative des risques liés au climat et de l'analyse de scénarios, y compris la création d'un inventaire des risques liés au climat et la conception d'un cadre de cartographie thermique des risques liés au climat. Intégrer les facteurs de risque ESG au cadre de gestion des risques liés aux changements de la TD pour évaluer les risques environnementaux et sociaux et les répercussions associées aux changements importants apportés aux produits, services, projets et initiatives de la TD. Le programme de gestion de la continuité des opérations et de gestion des crises de la TD continue de soutenir la capacité de la direction de poursuivre les activités et opérations de la TD en cas de perturbation des activités.
Risque d'atteinte à la réputation	<p>Perceptions des parties prenantes quant à l'action ou à l'inaction de la TD en matière de changements climatiques.</p> <p>Pression accrue des ONG pour l'application de pratiques de placement et d'affaires durables.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Indiquer que le leadership environnemental de longue date de la TD nous a aidés à être une banque axée sur les objectifs. Mettre au point des produits et services durables pour financer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Comprendre les points de vue des actionnaires en prenant part régulièrement à des rencontres pour discuter des changements climatiques et accroître la sensibilisation au plan d'action sur les changements climatiques de la TD. Gérer les enjeux émergents liés au climat par l'entremise de forums sur la gouvernance, comme les comités du risque d'atteinte à la réputation.
Risque de réglementation, risque juridique et risque lié à la conduite	<p>Augmentation du potentiel de litiges liés au climat ou du nombre de mesures d'application des lois ou de la réglementation.</p> <p>Promulgation de nouvelles lois ou de nouveaux règlements et modification des lois et règlements actuels, nouvelle application des lois et règlements en vigueur dans le secteur environnemental et social, et délivrance de décisions juridiques pouvant entraîner de nouvelles réglementations imprévues.</p> <p>Sensibilisation accrue et mesures politiques globales axées sur l'intégration des facteurs ESG.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre de procédures afin de superviser et d'évaluer l'incidence possible des lois et règlements applicables dans les pays où nous exerçons des activités. Plaider en faveur davantage d'exigences sectorielles, réglementaires et législatives normalisées pour la communication de l'information liée au climat par le biais de forums regroupant de parties prenantes.
Risque de marché	Incidence des risques physiques et de transition sur les facteurs du marché, comme les cours boursiers, les prix des produits de base et les écarts de crédit.	<ul style="list-style-type: none"> Gestion de Placements TD (GPTD) continue de faire le suivi de divers indicateurs ESG, notamment des mesures liées au climat, dans le cadre de ses placements dans toutes les catégories d'actifs pour repérer les risques ESG au sein des portefeuilles et orienter les conversations, à l'interne et à l'externe, au sujet de ces risques. Réaliser des analyses de scénarios provisoires d'un portefeuille de gestion fondamentale des actions sur lesquelles reposera une prochaine analyse à l'échelle de l'entreprise.

Déterminer les risques liés au climat

En 2021, nous avons établi un inventaire des risques liés au climat qui donne un aperçu des facteurs de risque lié au climat. L'inventaire des risques liés au climat tire parti des définitions du GIFCC pour les risques physiques et de transition et permet une identification exhaustive des risques liés au climat. À l'aide de cet inventaire, nous avons élaboré une carte thermique des risques liés au climat afin de déterminer les sensibilités aux risques climatiques du secteur de compétence et du secteur d'activité, respectivement.

Carte thermique des risques liés au climat³³

Incidence faible  Incidence élevée

Type de contrepartie	Secteur de compétence	Risque de transition					Risque physique		Solde impayé du prêt (M\$) ³⁴	% du CGBI total
		Politique	Technologie	Réputation	Marché	Juridique	Aigu	Chronique		
Détail	Crédit garanti par des biens immobiliers (CGBI) – Canada								333 608 \$	88,0 %
	CGBI – États-Unis								45 401 \$	12,0 %
	Secteur d'activité								Expositions brutes au risque de crédit (M\$)³⁵	% des secteurs autres que de détail
Autres que de détail	Immobilier								86 531 \$	10,6 %
	Agriculture								9 179 \$	1,1 %
	Industrie automobile								16 580 \$	2,0 %
	Services financiers								65 374 \$	8,0 %
	Alimentation, boissons et tabac								10 785 \$	1,3 %
	Foresterie								2 126 \$	0,3 %
	Gouvernement, fonction publique et éducation								449 737 \$	55,0 %
	Santé et services sociaux								27 734 \$	3,4 %
	Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés								8 391 \$	1,0 %
	Métaux et mines								8 205 \$	1,0 %
	Pipelines, pétrole et gaz								18 468 \$	2,3 %
	Énergie et services publics								21 017 \$	2,6 %
	Services professionnels et autres								24 956 \$	3,1 %
	Secteur du commerce de détail								11 594 \$	1,4 %
	Industries manufacturières diverses et vente de gros								19 125 \$	2,3 %
	Télécommunications, câblodistribution et médias								13 256 \$	1,6 %
	Transports								15 072 \$	1,8 %
Autres								9 623 \$	1,2 %	

La carte thermique utilise une échelle de sensibilité élaborée par la TD pour montrer l'incidence potentielle (c.-à-d. faible à élevée) de divers risques physiques et de transition. Les sensibilités sont déterminées en fonction d'une analyse qualitative et quantitative sur un horizon prospectif de 10 ans pour l'ensemble du secteur d'activité ou de compétence.

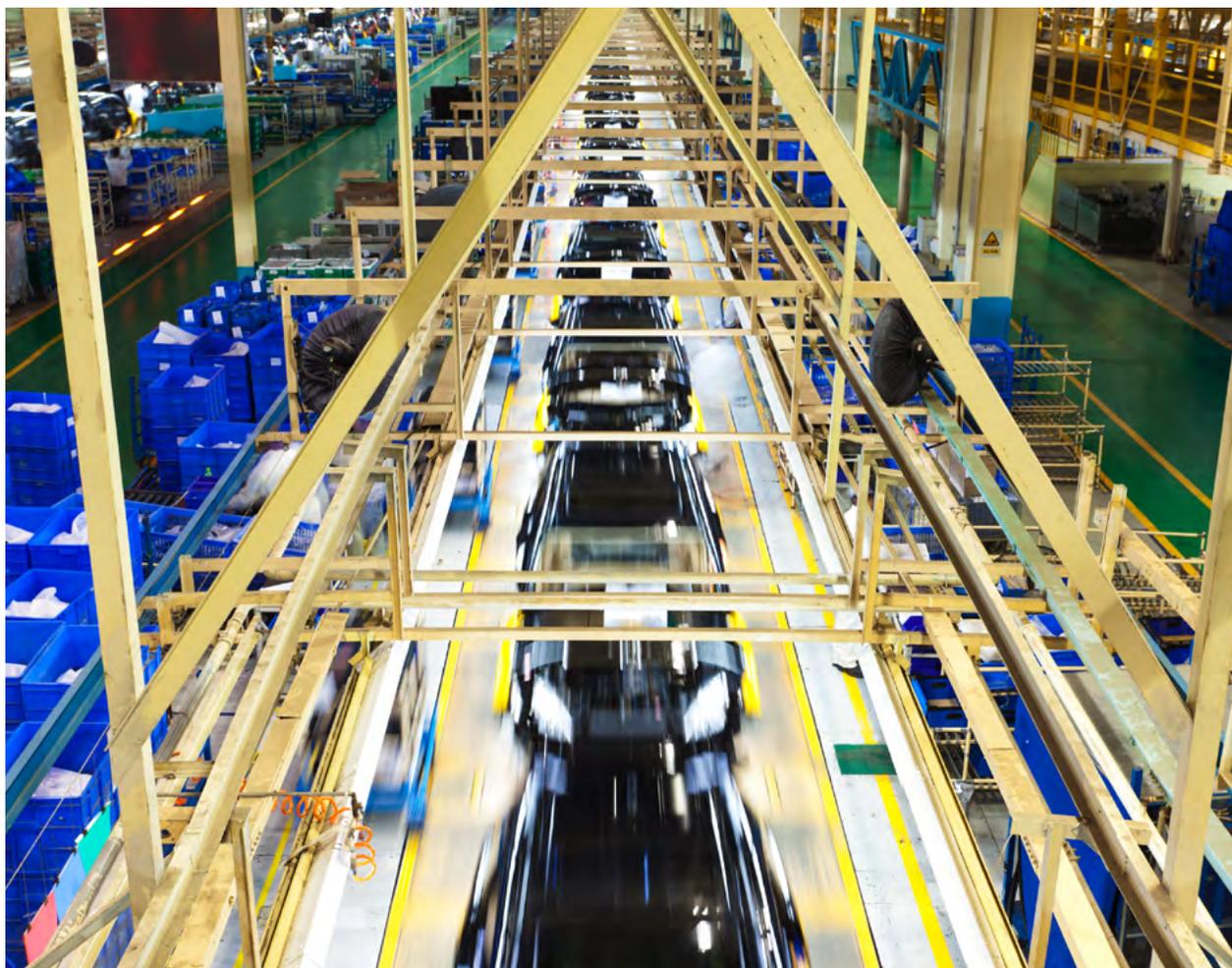
L'objectif de la carte thermique est de fournir une représentation visuelle de la sensibilité au risque climatique du secteur d'activité ou de compétence. La carte thermique est considérée comme un outil d'identification de base pour la gestion des risques visant à permettre à la TD de mieux comprendre comment le risque lié au climat pourrait toucher ses clients. Les résultats de la carte thermique nous aideront à prioriser les secteurs d'activité et de compétence pour les travaux d'évaluation et de mesure des risques par l'analyse de scénarios. De plus, la carte thermique aidera à orienter la mise en œuvre d'autres mesures de gestion des risques, comme la prise de décisions relatives au risque de crédit, et sera intégrée au fil du temps à divers secteurs d'activité pour appuyer la prise de décisions relatives à la stratégie d'affaires. La carte thermique comprend un processus itératif, dans le cadre duquel le cadre et la méthodologie continueront d'être peaufinés au cours des prochaines années à mesure que la portée sera élargie pour couvrir d'autres portefeuilles à l'échelle des actifs, des opérations et des clients de la TD.

Il est important de noter que la carte thermique ne vise pas à représenter les risques propres aux clients de la TD. Nous reconnaissons que la vulnérabilité aux risques liés au climat peut varier d'un client à l'autre au sein de chaque secteur et sous-secteur. En outre, le niveau de l'incidence dépend de facteurs comme l'emplacement des actifs physiques, les activités commerciales et les mesures de gestion prises pour atténuer les risques. Pour cette raison, le tableau ci-dessus ne doit pas être interprété comme des risques précis pour certains clients, mais plutôt comme des secteurs d'activité sur lesquels nous devons nous concentrer de façon proactive et sur lesquels nous travaillerons au cours des prochaines années pour mieux comprendre, évaluer, mesurer et gérer nos expositions au risque climatique.

Opérations de prêt examinées relativement aux risques liés au climat

Nous avons commencé à intégrer les facteurs de risques liés au climat à nos processus pour l'évaluation des risques des opérations de prêt autres que de détail. Notre politique de gestion du risque environnemental et social lié à l'octroi de prêts pour les secteurs d'activité autres que de détail oriente l'examen de ces opérations et comprend un processus de transmission à

un échelon supérieur pour superviser et gérer ces risques. Nous continuons à peaufiner notre processus de gestion du risque environnemental et social lié au prêt pour mieux évaluer les possibles risques liés au climat de nos activités de prêt autres que de détail pour s'assurer qu'il demeure conforme à l'énoncé d'appétence au risque environnemental et social de la TD.



Étude de cas : TD Assurance protège les clients

TD Assurance offre des produits et services qui aident à protéger les clients contre les risques liés au climat, notamment ceux découlant de phénomènes météorologiques extrêmes, tout en les invitant à réduire leur empreinte sur l'environnement. Voici quelques exemples des activités de TDA :

- Lancement d'alertes météo et de sécurité dans l'appli mobile TDA pour aider les clients à être mieux préparés à faire face aux grandes catastrophes météorologiques.
- Offre d'une protection étendue des dommages causés par l'eau qui protège les clients contre les dommages soudains et accidentels causés par l'eau en raison de refoulements d'égouts ou de bris ou de défaillance de la pompe de puisard.
- Offre de rabais d'assurance aux conducteurs de véhicules hybrides et électriques.
- Offre de rabais aux clients établis en Alberta qui optent pour un matériau de couverture hautement résistant et de longue durée dans l'optique de réduire les dommages attribuables à des événements météorologiques extrêmes.
- Inclusion de protections supplémentaires dans la protection habitation bonifiée pour couvrir les coûts supplémentaires liés à l'achat de produits respectueux de l'environnement pour les réparations.
- Déploiement des unités mobiles de dépannage pour offrir de l'aide dans des régions touchées par des événements catastrophiques liés à des phénomènes météorologiques violents. À l'automne 2021, nos équipes ont fait appel à ces unités, installées dans des véhicules, pour aider des clients de TDA à Merritt, en Colombie-Britannique, touchés par d'importantes inondations. En outre, à la fin de juillet 2021, nos équipes sont venues en aide aux clients de Barrie, en Ontario, à la suite d'une tornade³⁶.

Vous pouvez en apprendre davantage en consultant les **Principes pour une assurance responsable (PAR du PNUE-IF) – Déclaration annuelle 2021** du Programme des Nations Unies pour l'environnement – Initiatives financières de TDA.

Analyse de scénarios

Les risques et les occasions liés aux changements climatiques se manifesteront de diverses façons au fil du temps, tout comme leur incidence sur la TD. L'analyse de scénarios climatiques est un processus qui consiste à déterminer et à évaluer les conséquences potentielles d'un ensemble d'états futurs plausibles dans un contexte d'incertitude. Le GIFCC recommande que les entreprises décrivent la résilience de leur stratégie en tenant compte de différents scénarios climatiques, notamment le scénario prévoyant une augmentation de 2 °C ou moins, lorsque cette information est significative. Les scénarios sont fondés sur des hypothèses et ils ne sont pas destinés à donner des prévisions ou des résultats précis. Les scénarios présentent plutôt aux entreprises une façon de chercher à comprendre à quoi peut ressembler l'avenir et comment se préparer à ces états futurs hypothétiques.

Programme d'analyse de scénarios climatiques de la TD

L'équipe de gestion du risque environnemental et social de la TD est responsable de l'élaboration du programme d'analyse de scénarios climatiques et de la mise en œuvre du processus de façon réfléchie pour aider à orienter notre stratégie d'affaires globale. L'analyse de scénarios climatiques est un outil clé de la gestion des risques climatiques, et nous renforçons nos compétences en analyse de scénarios pour nous aider à orienter notre réflexion sur les risques liés aux changements climatiques et à cerner les occasions dans un avenir très complexe et incertain. Le résultat de ces analyses oriente les futures discussions avec les dirigeants sur les façons de mieux se préparer aux conditions climatiques vraisemblables à l'avenir. Nous intégrons les leçons tirées et les résultats de nos travaux d'analyse à d'autres activités, comme la carte thermique des risques climatiques.

L'analyse de scénarios climatiques est une pratique émergente du secteur. Pour renforcer ses capacités, la TD collabore avec d'autres acteurs du secteur à l'élaboration et à la mise à l'essai de méthodologies et d'outils pour appuyer l'analyse de scénarios climatiques. En 2021, la TD a participé au groupe de travail du PNUE-IF, au projet pilote sur les changements climatiques de la Banque du Canada et du BSIF et a mené un projet pilote avec Moody's Analytics pour élaborer des méthodologies et évaluer ses portefeuilles. Les résultats des projets pilotes ont éclairé nos processus et méthodologies internes visant à évaluer et à mesurer nos risques financiers liés au climat dans le cadre de divers scénarios climatiques. En outre, nos contributions aident le secteur à faire progresser la pratique en évolution de l'analyse de scénarios climatiques.



Étude de cas : Projet pilote de Moody's Analytics et du PNUE-IF

En 2021, nous avons également participé à un projet pilote avec Moody's Analytics dans le cadre de notre participation au projet pilote sur les prêts du GIFCC du PNUE-IF, où les participants ont mis à l'essai les outils et les méthodologies d'analyse de scénarios offerts sur le marché à l'heure actuelle pour faire part de leurs observations et leurs apprentissages avec le groupe. La TD et Moody's Analytics ont travaillé ensemble pour explorer une approche visant à quantifier les répercussions des changements climatiques pour un échantillon d'emprunteurs particuliers de prêts autres que de détail. Moody's Analytics a utilisé ses outils conçus à l'interne pour évaluer les risques liés au climat pour un échantillon d'emprunteurs des Services bancaires commerciaux et industriels et de débiteurs des Services immobiliers commerciaux aux États-Unis de la TD. L'évaluation a utilisé un ensemble de trois scénarios macroéconomiques exclusifs de Moody's Analytics qui s'alignent sur les scénarios du NGFS, y compris des éléments de risques physiques chroniques et de transition.

Dans l'ensemble, les modèles d'analyse de Moody's ont fourni des renseignements utiles sur les méthodologies d'approche de l'analyse de scénarios climatiques pour les emprunteurs des Services bancaires commerciaux et industriels et des Services immobiliers commerciaux. Ils ont aussi fourni des leçons sur les défis associés à la quantification des répercussions des scénarios climatiques multidimensionnels sur une longue période, y compris la sensibilité aux principales hypothèses.

La participation à ces deux projets pilotes a donné lieu à un ensemble de renseignements qui orienteront notre approche continue en matière d'analyse de scénarios. À titre d'exemple, la TD s'est familiarisée avec les méthodes différentes de quantification des risques liés au climat et avec les exigences importantes relatives aux données qui seront nécessaires à l'obtention de renseignements précieux tournés vers l'avenir. De plus, nous comprenons les hypothèses qui seront nécessaires à la réalisation de notre propre analyse de scénarios et l'incidence potentielle de ces hypothèses sur les résultats de nos évaluations. Ces apprentissages, entre autres, sont inestimables alors que nous continuons à renforcer nos capacités en analyse de scénarios.

Étude de cas : Projet pilote sur les changements climatiques de la Banque du Canada et du BSIF

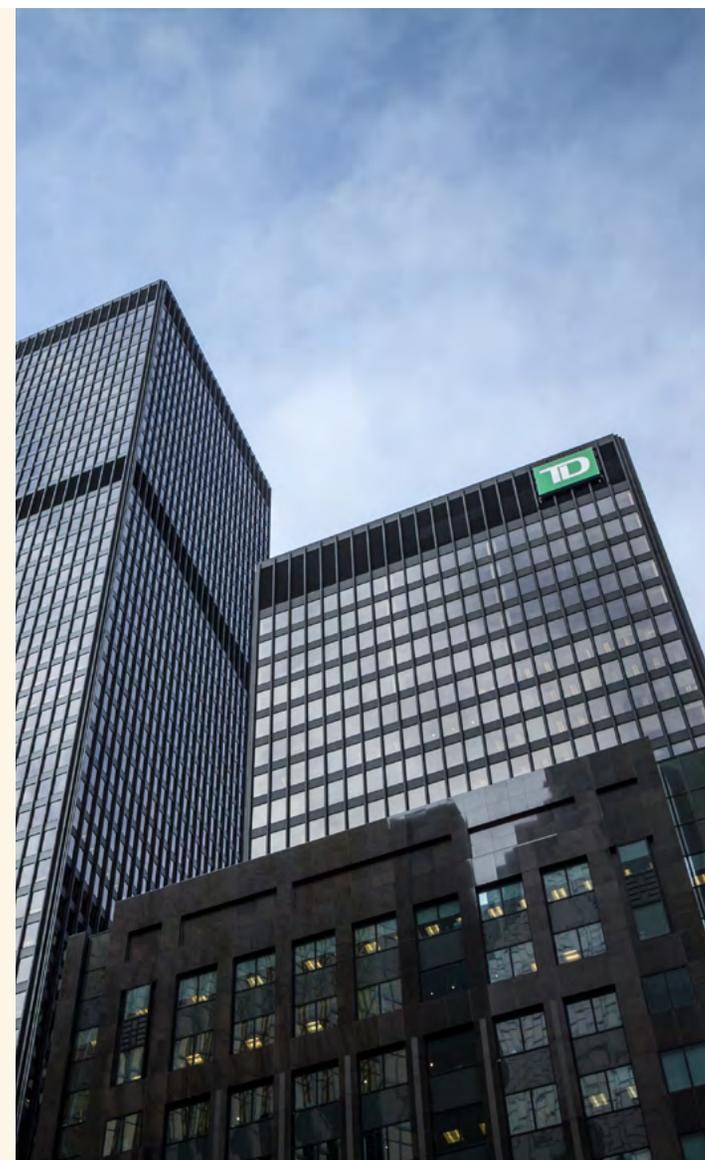
En novembre 2020, la Banque du Canada et le BSIF ont lancé un projet pilote d'analyse de scénarios climatiques afin de mieux comprendre les risques pour le système financier qui pourraient découler d'une transition vers une économie à faibles émissions de carbone. La TD a eu le privilège de participer au projet pilote et d'avoir l'occasion de contribuer à aider la Banque du Canada et le BSIF à atteindre leurs objectifs. L'exercice était axé sur les risques de transition liés aux changements climatiques et plus particulièrement sur les participants du secteur bancaire. Il comprenait une évaluation des risques de crédit pour notre portefeuille de prêts autres que de détail. L'analyse globale portait principalement sur l'exposition aux prêts au Canada et aux États-Unis dans les 10 secteurs de l'économie qui émettent le plus d'émissions. Dans l'ensemble, ces secteurs représentent environ 68% des émissions de GES au Canada³⁷.

Tout au long de 2021, la TD a collaboré étroitement avec la Banque du Canada et le BSIF afin d'élaborer des approches pour évaluer les répercussions d'un certain nombre de scénarios de risque de transition. La Banque du Canada et le BSIF ont élaboré des scénarios de transition climatique bien alignés sur les scénarios élaborés par le Network for Greening the Financial System (NGFS) et ont été évalués sur une période de 30 ans, de 2020 à 2050. Les quatre scénarios climatiques variaient en ce qui concerne la quantité et le moment de la transition de l'action climatique (c.-à-d. la politique) et le rythme des changements technologiques (c.-à-d. la disponibilité des technologies d'élimination du dioxyde de carbone). Les quatre scénarios climatiques inclus étaient les suivants :

- Scénario de référence (politiques de 2019) – scénario de référence intégrant les politiques climatiques mondiales en place à la fin de 2019
- Intervention immédiate (sous 2 °C) – politiques immédiates pour contenir le réchauffement mondial moyen en dessous de 2 °C
- Intervention différée (sous 2 °C) – politiques différées pour contenir le réchauffement mondial moyen en dessous de 2 °C
- Carboneutralité en 2050 (1,5 °C) – politiques immédiates plus ambitieuses pour limiter le réchauffement mondial moyen à 1,5 °C; comprend les engagements actuels de certains pays à atteindre la carboneutralité

À l'aide de ces scénarios, la TD a analysé les risques de crédit liés à la transition climatique pour ses portefeuilles de prêts autres que de détail au Canada et aux États-Unis. L'analyse a porté sur 10 secteurs d'activité déterminés par la Banque du Canada, notamment l'agriculture, l'énergie primaire, l'électricité, les industries énergivores et les transports. En ce qui a trait à la méthodologie utilisée, l'évaluation a utilisé une approche ascendante (au niveau de l'emprunteur) combinée à une approche descendante (au niveau du portefeuille). La combinaison de ces approches a permis de mieux comprendre la dynamique au niveau de l'emprunteur et de générer des évaluations pertinentes pour l'ensemble du portefeuille, y compris les répercussions sur les principaux secteurs d'activité.

Dans l'ensemble, le projet pilote a permis à la TD de tirer de précieuses leçons, notamment en ce qui a trait à l'acquisition de compétences internes en matière de climat, à la méthodologie et à l'élaboration de données, et a contribué à soutenir l'élaboration continue de notre programme d'analyse de scénarios climatiques. Pour en savoir plus, notamment sur la méthodologie et les scénarios, consultez le [rapport de la Banque du Canada et du BSIF](#).



Analyse de scénarios : Approche prospective

Nous comprenons que l'analyse des scénarios climatiques est une pratique en évolution dans le secteur et que nous sommes engagés dans une démarche de plusieurs années pour faire mûrir cette discipline de gestion des risques. À l'avenir, nous avons l'intention de faire progresser nos capacités d'analyse de scénarios climatiques grâce à un engagement continu avec les acteurs du secteur (p. ex. groupes de travail du secteur, organismes de réglementation). Nous mettrons également l'accent sur le développement de nos capacités internes au moyen d'évaluations planifiées afin d'élargir la portée de notre analyse pour les portefeuilles clés et d'intégrer les leçons apprises dans nos processus de gestion des risques.

Étude de cas – Risque physique lié au climat dans les stratégies de fonds immobiliers canadiens de GPTD

En 2021, GPTD a entrepris une analyse des risques physiques liés au climat de son portefeuille de fonds immobiliers canadiens afin de repérer les propriétés les plus à risque en raison des dommages physiques causés par les changements climatiques et d'accorder la priorité au renforcement de la résilience de ces propriétés. Pour ce faire, GPTD a utilisé à la fois des données de tiers sur le risque lié au climat et un sondage sur la résilience climatique envoyé à tous ses gestionnaires immobiliers. Dans l'ensemble, GPTD a constaté que le portefeuille présente un faible profil de risque lié au climat, la valeur de l'actif brute totale étant à risque d'environ 146 millions de dollars sur un total de 1,6 milliard de dollars, soit environ 1%. Cette analyse n'a pas tenu compte du risque d'inondation pluviale, car les données étaient trop limitées. Toutefois, comme il peut s'agir d'une source commune de risque lié au climat dans certaines régions du Canada, GPTD a l'intention de trouver une solution aux données limitées dans sa prochaine version.



Priorités à venir

À l'avenir, nous avons l'intention de continuer à miser sur l'infrastructure que nous avons mise au point pour recueillir et analyser des données fiables sur les occasions et les risques liés au climat. Notre objectif est que ce développement continu nous permette d'être plus souples et d'agir rapidement alors que nous travaillons à évaluer et à atténuer les risques. Nous avons l'intention d'utiliser la carte thermique des risques climatiques pour prioriser les secteurs d'activité les plus sensibles aux risques liés au climat, pour l'évaluation, la mesure et la surveillance des risques au cours des prochaines années. La carte thermique permettra également de mieux comprendre l'exposition de la Banque au risque lié au climat. Nous avons également l'intention de concevoir des outils à l'interne et renforcer nos capacités aux fins d'évaluations de crédit approfondies assorties d'estimations sur les conséquences des risques liés au climat plus précises et de mesures additionnelles d'appétence au risque. Ces processus de gestion des risques nous permettront aussi d'affecter des capitaux à de nouvelles technologies et à de nouvelles façons de faire des affaires qui sont motivées par la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, tout en respectant notre appétence au risque.

De plus, nous nous efforçons de continuer à favoriser la mise au point et l'application de l'analyse de scénarios climatiques à l'échelle de la TD, grâce à notre participation à des projets pilotes du PNUE-IF, du BSIF et de la Banque du Canada, ainsi qu'à nos propres initiatives internes.



Mesures et cibles

Dans cette section

Introduction	46
Notre approche	47
Émissions de GES nettes nulles et cibles provisoires	48
Mesures et objectifs clés	54
Priorités à venir	55
Parties annexes	56

Introduction

La TD se concentre à la mesure et la gestion de notre rendement à l'aide de mesures et de l'établissement de cibles qui orientent notre prise de décisions et permettent de faire le suivi de nos progrès au fil du temps.

Principales réalisations

- La TD s'est fixé une **cible provisoire de réduction des émissions de GES des champs d'application 1 et 2 de 25% d'ici 2025**, par rapport à la cible de référence de 2019, selon une approche fondée sur des données scientifiques.
- Calcul partiel de l'**empreinte des émissions financées de la Banque du champ d'application 3 pour deux secteurs**, l'énergie et l'électricité, conformément à la norme du PCAF.
- Établissement des **cibles provisoires pour les émissions financées du champ d'application 3 des secteurs de l'énergie et de la production d'électricité**, à atteindre d'ici 2030.
- Élaboration de nos **principes directeurs** pour l'établissement de nos cibles provisoires d'émissions financées, qui ont éclairé l'élaboration des cibles que nous avons établies. Pour de plus amples renseignements sur nos principes directeurs et notre méthodologie d'établissement des cibles, y compris les principaux facteurs et hypothèses que nous avons établis pour appuyer l'élaboration de ces cibles et les risques associés à l'atteinte de ces cibles, consultez le document ***Progression de notre plan d'action sur les changements climatiques : Méthodologie d'établissement des cibles intermédiaires d'émissions financées de la TD.***
- Nous avons commencé à **intégrer les dernières lignes directrices du GIFCC** sur les mesures, les objectifs et les plans de transition dans nos pratiques de communication de l'information³⁸.



Notre approche



Nous utilisons une variété de mesures et de cibles pour surveiller notre exposition aux risques liés au climat et déterminer la manière dont nos activités permettent à la TD de tirer avantage de nouvelles occasions d'affaires. Nous cherchons à présenter les résultats de nos progrès d'une manière claire et transparente accompagnés de détails contextuels et méthodologiques appropriés. Nous participons aux groupes de travail du secteur afin d'améliorer la qualité, la fiabilité et la disponibilité des données.

Alors que nous continuons à élaborer notre approche fondée sur les mesures liées au climat, nous nous concentrons sur l'évaluation des normes du marché, avec comme objectif d'intégrer les pratiques gagnantes dans l'élaboration de nos systèmes internes destinés au suivi de nos progrès et à la production de rapports à cet égard. Pour ce faire, nous collaborons avec les organismes de réglementation, produisons des cadres de présentation de rapports et mettons en œuvre des initiatives sectorielles afin d'établir et d'affiner des méthodes de calcul des mesures émergentes liées au climat. À titre d'exemple, les approches pour la quantification des émissions financées sont en cours d'élaboration. En 2020, nous avons adhéré au PCAF, un partenariat mondial d'institutions financières qui travaillent ensemble à la définition et à la mise en œuvre d'une approche harmonisée pour évaluer et déclarer leurs émissions financées. Le PCAF favorise la transparence et la responsabilité et il a élaboré une norme comptable internationale volontaire sur les GES destinée aux institutions financières, à savoir le *Global GHG Accounting and Reporting Standard for the Financial Industry*. En tant que membre du PCAF, nous participons à divers groupes de travail en Amérique du Nord afin d'élaborer et de peaufiner ces méthodologies avec nos pairs, et nous appliquons la norme du PCAF de façon à produire des rapports uniformes avec les autres banques et institutions financières.

Nous mettons l'accent sur l'établissement de cibles d'émissions financées du champ d'application 3 qui nous aideront à réaliser des progrès dans le cadre de notre plan d'action sur les changements climatiques et qui serviront de repères à mesure que nous continuerons à nous concentrer sur les occasions et les risques liés au climat dans nos activités. Notre objectif de 100 milliards de dollars d'ici 2030, sous forme de prêts, de financement, de services de gestion des actifs et de programmes d'entreprise internes favorables à une économie à faibles émissions de carbone, nous aide à surveiller nos progrès à l'égard des occasions liées au climat tirées par la Banque et à produire des rapports à cet égard. Nous avons également fixé cette année de nouvelles cibles provisoires pour les émissions de nos champs d'application 1 et 2, comme indiqué ci-après. Ces objectifs permettent de nous orienter alors que nous réduisons les émissions de GES découlant de nos activités. Grâce à l'établissement d'objectifs ambitieux, aux efforts consacrés à leur atteinte et à la communication en toute transparence de nos progrès, nous sommes d'avis que nous contribuons à la transition vers la carboneutralité.

Émissions de GES nettes nulles et cibles provisoires

Le plan d'action sur les changements climatiques de la TD comprend un objectif de zéro émission nette de GES pour nos activités d'exploitation et de financement d'ici 2050, conformément aux principes de l'Accord de Paris. Pour nous permettre d'atteindre cet objectif, nous quantifions nos niveaux de référence pour les émissions de GES et établissons des cibles provisoires fondées sur des données scientifiques et soutenues par des systèmes de mesures permettant de faire le suivi de nos progrès compte tenu des objectifs de notre plan d'action sur les changements climatiques.

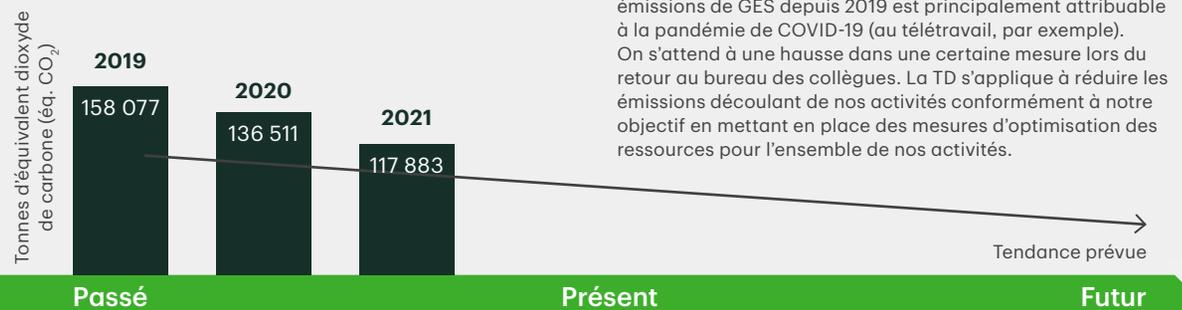
Cible provisoire pour les champs d'application 1 et 2

La TD affiche un leadership environnemental de longue date, y compris dans ses propres activités. En 2010, elle a été la première banque d'Amérique du Nord à devenir neutre en carbone et, depuis, elle atteint cet objectif chaque année. En outre, depuis 2015, la TD a acheté des certificats d'énergie renouvelable pour compenser toutes les émissions de GES associées à sa consommation d'électricité (p. ex., émissions de GES du champ d'application 2). Nous sommes fiers de notre leadership environnemental et nous savons qu'il nous reste encore du chemin à faire.

En 2021, nous avons annoncé un objectif provisoire de réduire réellement les émissions de nos champs d'application 1 et 2 de 25% d'ici 2025 par rapport à 2019, l'année de référence³⁹. Cet objectif provisoire a été établi selon une approche fondée sur des données scientifiques et il est conforme à la recommandation de 1,5 °C indiquée dans l'Accord de Paris. Nous avons utilisé l'approche absolue préconisée par l'initiative des objectifs fondés sur des données scientifiques. Cette approche prévoit une diminution absolue des émissions, en pente descendante, correspondant à un pourcentage annualisé et en phase avec l'objectif de 1,5 °C.

Bien que nous ayons réalisé d'importants progrès au cours des dix dernières années, nous devons déployer des efforts soutenus et innover pour déterminer et mettre en œuvre d'autres réductions progressives de nos émissions des champs d'application 1 et 2 afin d'atteindre notre cible de 2025. Nous nous engageons à relever ce défi en nous efforçant d'atteindre cet important objectif. Nous sommes résolu à produire des rapports précis et en toute transparence sur nos progrès annuels d'ici l'atteinte de cet objectif.

Émissions totales – Champs d'application 1 et 2 (basées sur l'emplacement)



À la fin de 2021, nous avons réduit nos émissions des champs d'application 1 et 2 de 25% par rapport à 2019, l'année de référence, notamment 14% cette année. La réduction de nos émissions de GES depuis 2019 est principalement attribuable à la pandémie de COVID-19 (au télétravail, par exemple). On s'attend à une hausse dans une certaine mesure lors du retour au bureau des collègues. La TD s'applique à réduire les émissions découlant de nos activités conformément à notre objectif en mettant en place des mesures d'optimisation des ressources pour l'ensemble de nos activités.

Cible de réduction de 25% d'ici 2025

Cible provisoire de réduction des émissions de GES des champs d'application 1 et 2 de la TD

- ✓ Objectif de réduction absolue des émissions
- ✓ À court terme d'ici 2025
- ✓ Conforme à l'objectif d'émissions nettes nulles d'ici 2050 et au scénario de 1,5 °C
- ✓ Élaboré à l'aide de l'initiative des objectifs fondés sur des données scientifiques
- ✓ Tient compte de tous les GES
- ✓ Porte sur l'ensemble des émissions des champs d'application 1 et 2 de la TD

Cibles provisoires d'émissions financées du champ d'application 3

En nous appuyant sur notre leadership environnemental, nous visons à faciliter la transition vers une économie à faibles émissions de carbone en produisant des rapports transparents sur nos propres émissions de GES et en améliorant la transparence des émissions associées à notre portefeuille de financement. Nos cibles intermédiaires d'émissions financées de champ d'application 3 du présent rapport font partie d'une démarche de plusieurs années pour que notre portefeuille de financement

atteigne notre objectif de carboneutralité. Nous comprenons que les méthodes de mesure et les scénarios de décarbonisation, ainsi que la qualité des données, évolueront au fil du temps. Nous avons pris la décision d'aller de l'avant malgré ces défis et de ne pas attendre une démarche prédéfinie. Nous croyons que les problèmes liés aux données ne doivent pas gêner ou retarder notre objectif de suivi et de déclaration de nos émissions financées. Les cibles de 2030 qui suivent constituent des objectifs

intermédiaires pour parvenir à la carboneutralité d'ici 2050. Elles nous serviront de balises dans la poursuite de nos efforts pour gérer les occasions et les risques liés au climat dans nos activités. Nous rectifierons et ferons évoluer notre approche à mesure que les données s'améliorent et que les orientations, les méthodologies et les voies de transition évoluent.

Notre approche d'établissement des cibles du champ d'application 3 s'appuie sur cinq principes directeurs :

- ✓ Aider nos clients et l'économie en général à favoriser la décarbonisation, tout en soutenant une transition juste et ordonnée
- ✓ Adapter nos cibles de manière à ce qu'elles soient cohérentes avec les scénarios fondés sur des données scientifiques
- ✓ S'efforcer d'intégrer nos cibles dans notre principale stratégie d'affaires
- ✓ Aligner nos cibles sur nos engagements sectoriels généraux
- ✓ Améliorer et élargir continuellement notre méthodologie avec le temps

Pour en savoir plus, consultez le document [Progression de notre plan d'action sur les changements climatiques : Méthodologie d'établissement des cibles intermédiaires d'émissions financées de la TD.](#)

Le tableau ci-dessous résume l'intensité des émissions de carbone de nos clients en 2019 dans les secteurs de l'énergie et de la production d'électricité⁴⁰ et nos cibles intermédiaires d'ici 2030 de chacun de ces secteurs, qui sont conformes au scénario zéro émission nette (ZEN) de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) d'ici 2050, publié dans le rapport *2021 World Energy Outlook*⁴¹. Nous avons été guidés par l'Alliance bancaire Net Zéro, le PCAF, le GHG Protocol et le GIFCC pour adapter notre approche à l'établissement et à la divulgation de nos cibles provisoires d'émissions financées. Ces secteurs représentent environ 25 % de nos prêts autres que de détail aux secteurs à forte intensité d'émissions de carbone, tels que définis par l'Alliance bancaire Net Zéro. De plus, ils contribuent de façon importante aux émissions mondiales de GES et présentent également d'importantes occasions d'aider d'autres secteurs à la décarbonisation afin d'atteindre les cibles mondiales de carboneutralité au moyen de solutions à faibles émissions de carbone.

Secteur	Champ d'application	Base de référence du portefeuille en 2019	Objectifs du portefeuille en 2030	Réduction de 2019 à 2030
Énergie ⁴²	Champs d'application 1 à 3	2 078 g éq. CO ₂ /\$ CA	1 475 g éq. CO ₂ /\$ CA	-29%
	Émissions opérationnelles : Champs d'application 1 et 2	204 g éq. CO ₂ /\$ CA		
	Émissions d'utilisation finale : Champ d'application 3	1 874 g éq. CO ₂ /\$ CA		
Production d'électricité ⁴³	Champ d'application 1	376 kg éq. CO ₂ /MWh	156 kg éq. CO ₂ /MWh	-58%

Les données ci-dessus sont en date de février 2022 et reflètent ce que nous avons déterminé comme étant nos meilleures projections de scénarios possibles ainsi que les données disponibles qui sont fondées sur les renseignements liés aux émissions de 2019⁴⁴. Nous comprenons que le parcours vers des émissions nettes nulles est complexe et qu'il dépend fortement de facteurs comme la réglementation, les mesures politiques et la mise à l'échelle des technologies de remplacement intégrées dans nos cibles. Ces éléments vont au-delà de nos cibles provisoires et ont une incidence encore plus importante sur notre objectif à long terme d'émissions nettes nulles d'ici 2050. Les mises à jour futures du scénario ZEN de l'AIE (ou d'autres données, comme le changement des émissions mondiales, les technologies disponibles ou les conditions économiques) peuvent entraîner la modification des trajectoires vers la carboneutralité des secteurs et, par conséquent, de nos cibles pour ces secteurs. Plusieurs facteurs supplémentaires, y compris l'amélioration de la couverture, de la qualité et de la disponibilité de nos données et de nos méthodologies, ainsi que des facteurs comme l'expansion des activités de la TD (y compris les fusions, les acquisitions ou les cessions) décrits dans la [Mise en garde à l'égard de la divulgation des cibles d'émissions](#), pourraient également entraîner des changements à notre cible de référence de 2019 ou notre cible de 2030 pour un ou plusieurs des secteurs inclus. Nous surveillerons régulièrement ces développements et évaluerons périodiquement la pertinence de nos mesures et cibles.

Émissions financées du champ d'application 3

Contexte

Dans le document *Progression de notre plan d'action sur les changements climatiques : Méthodologie d'établissement des cibles intermédiaires d'émissions financées de la TD*, nous avons communiqué les cibles de 2030 pour deux secteurs prioritaires : l'énergie (entreprises participant à l'approvisionnement de charbon thermique, de pétrole et de gaz) et la production d'énergie (sociétés produisant de l'électricité). Nous croyons que l'établissement de ces cibles contribuera à favoriser la décarbonisation au sein de notre clientèle et de l'économie en général, et nous permettra de mieux atteindre notre objectif d'émissions nettes nulles d'ici 2050.

L'amélioration de la divulgation et de la transparence de nos émissions financées absolues est un autre objectif important de nos ambitions climatiques. En 2020, nous sommes devenus membre du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) afin de contribuer au développement de méthodologies de comptabilisation du carbone pour les institutions financières à l'échelle mondiale. En collaboration avec nos pairs pour élaborer et mettre en œuvre une approche harmonisée de la mesure et de la divulgation des émissions financées, nous participons également à plusieurs groupes de travail du PCAF, y compris le groupe de travail canadien du PCAF et le groupe de travail sur les prêts aux entreprises du PCAF. Dans le rapport de cette année, nous divulguons nos émissions financées absolues de 2020 provenant des activités de prêt à nos secteurs prioritaires initiaux : l'énergie et l'électricité.

Notre approche

Notre approche pour mesurer les émissions financées absolues associées à nos expositions de prêts est conforme aux directives du PCAF pour la mesure des prêts aux entreprises.

$$\text{Émissions financées absolues} = \sum \frac{\text{Montant impayé}}{\text{VEL (sociétés ouvertes) ou emprunts et capitaux propres (sociétés privées)}} \times \text{Émissions de l'entreprise}$$

Pour compléter cette vue de notre portefeuille, nous avons également inclus nos émissions financées absolues en fonction de nos engagements de prêt totaux. Nous savons que les directives du PCAF recommandent l'utilisation de soldes prélevés, qui reflètent le montant réel du financement en cours pour un client à un moment donné. Toutefois, cette approche peut également introduire une volatilité temporelle (en particulier en période de stress). Cela contraste avec les niveaux d'engagements totaux, qui ne sont pas touchés par les taux auxquels les clients retirent du crédit. De plus, nos engagements de prêt totaux reflètent mieux notre stratégie de portefeuille et nos décisions d'accorder du crédit aux clients. Pour ces raisons, nous présentons deux vues de nos émissions financées absolues : l'une basée sur les montants des prêts prélevés, l'autre sur les montants totaux des prêts engagés.



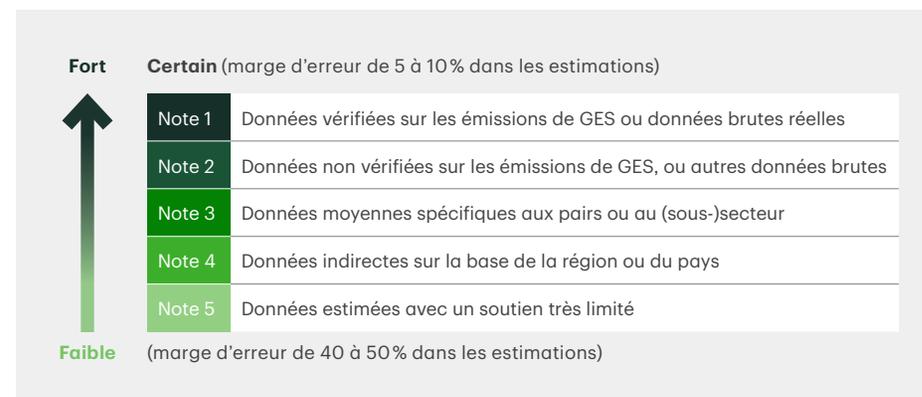
Nos résultats^{44,45}

Répartition par secteur	Émissions financées absolues fondées sur les montants du prêt prélevés			
	Champs d'application 1 et 2 des clients		Champ d'application 3 des clients	
	Émissions totales en mégatonnes d'éq. CO ₂ (Mt d'éq. CO ₂)	Note de la qualité des données (1-5)	Émissions totales (Mt d'éq. CO ₂)	Note de qualité des données (1-5)
Énergie	2,3	3,2	20,7	3,5
Électricité	1,2	3,3	s. o.	s. o.

Répartition par secteur	Émissions financées absolues fondées sur les montants totaux des prêts engagés			
	Champs d'application 1 et 2 des clients		Champ d'application 3 des clients	
	Émissions totales (Mt d'éq. CO ₂)	Note de la qualité des données (1-5)	Émissions totales (Mt d'éq. CO ₂)	Note de qualité des données (1-5)
Énergie	8,8	2,5	72,0	3,0
Électricité	5,5	2,3	s. o.	s. o.



Qualité des données



Nous n'avons pas vérifié ou évalué de façon indépendante les hypothèses sous-jacentes aux données que nous avons obtenues de nos clients et d'autres sources tierces que nous utilisons pour établir nos progrès vers l'atteinte de nos cibles d'émissions du champ d'application 3, en faire le suivi et en faire rapport. De plus, les données nécessaires pour définir notre trajectoire vers l'atteinte de nos cibles d'émissions financées peuvent être limitées sur le plan de la qualité, indisponibles ou incohérentes dans les secteurs sur lesquels nous choisissons de nous concentrer. Dans le cadre de notre engagement auprès des fournisseurs de données, des clients et d'autres parties, nous chercherons des façons de continuer à améliorer la disponibilité et la qualité des données et nous pourrions décider de mettre à jour notre base de référence. Nous avons inclus des notes de qualité des données conformes aux directives du PCAF, et lorsque les données ne sont pas disponibles, nous suivons les directives du PCAF pour les méthodes d'estimation de rechange. En général, nous constatons que la qualité des données est meilleure pour les émissions des champs d'application 1 et 2 que pour celles du champ d'application 3, ce qui est cohérent avec l'expérience générale du secteur financier. Nous constatons également que la qualité des données est généralement plus élevée pour les grandes sociétés ouvertes que pour les petites sociétés privées. Nous continuerons de mettre à jour nos déclarations d'émissions financées, y compris nos notes de qualité des données, au fil du temps, à mesure que la qualité, la couverture et les méthodologies des données s'améliorent.

Perspectives

Cette déclaration est un pas important vers une plus grande transparence des émissions associées à nos activités de prêt. Nous devrions continuer de peaufiner nos calculs des émissions financées dans les déclarations futures afin d'inclure d'autres secteurs, ainsi que d'autres méthodologies, à mesure que des approches scientifiques et acceptées par le secteur sont publiées, particulièrement en ce qui concerne la mesure des émissions associées aux activités de financement des marchés des capitaux.

Actifs liés au carbone

Les actifs liés au carbone par rapport au total des actifs sont un indicateur de risque lié au climat qui mesure notre exposition aux actifs liés au carbone par rapport à notre exposition brute totale au risque de crédit (à l'exclusion de l'exposition au risque de crédit de contrepartie dans le cadre de transactions assimilables aux prises en pension et des produits dérivés de gré à gré)⁴⁶. L'indicateur nous aide à surveiller au fil du temps notre concentration et notre exposition aux secteurs d'activité vulnérables au climat. Selon la définition suggérée des actifs liés au carbone de l'annexe 2017 du GIFCC, soit « les actifs liés aux secteurs de l'énergie et des services publics selon la classification industrielle mondiale standard (GICS) à l'exclusion des services d'approvisionnement en eau et des industries de la production indépendante d'énergie et d'électricité renouvelable », notre exposition aux actifs liés au carbone a totalisé 28,1 milliards de dollars au cours de l'exercice 2021, soit environ 1,9% de notre exposition brute totale au risque de crédit au 31 octobre 2021.

En octobre 2021, le GIFCC a publié ses lignes directrices sur les mesures, les cibles et les plans de transition⁴⁷ et les mises à jour de son annexe de 2017⁴⁸, qui élargissaient la portée de la définition suggérée des actifs liés au carbone dans son rapport de 2017. La nouvelle annexe de 2021, qui remplace la version de 2017 sur la mise en œuvre des recommandations du GIFCC, comprend une nouvelle définition suggérée des actifs liés au carbone, soit « les actifs liés aux quatre groupes non financiers déterminés par le Groupe de travail dans son rapport de 2017 (énergie, transports, matériaux et bâtiments, agriculture, alimentation et produits forestiers). » Sur la base de cette nouvelle définition élargie, notre exposition aux actifs liés au carbone a totalisé 225 milliards de dollars à l'exercice 2021, soit environ 15,0% de notre exposition brute totale au risque de crédit⁴⁹ au 31 octobre 2021.

La TD comprend que la nouvelle définition des actifs liés au carbone est plus large et peut englober les sous-secteurs qui consomment moins de carbone, y compris les secteurs (comme les services d'approvisionnement en eau et la production indépendante d'énergie et d'électricité renouvelable) qui étaient auparavant exclus. L'approche de la TD pour le calcul des actifs liés au carbone continuera d'être peaufinée et évoluera conformément aux directives et aux pratiques gagnantes du secteur.



Sur la base de la nouvelle définition élargie du GIFCC, notre exposition aux actifs liés au carbone a totalisé 225 milliards de dollars à l'exercice 2021, soit environ 15,0% de notre exposition brute totale au risque de crédit⁴⁹ au 31 octobre 2021.

Finance durable

En 2017, nous avons établi une cible de 100 milliards de dollars, sous forme de prêts, de financement, de services de gestion des actifs et de programmes d'entreprise internes favorables à une économie à faibles émissions de carbone d'ici 2030. Cette cible nous permet de déterminer dans quelle mesure nous tirons davantage des occasions liées au climat et contribuons à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

En 2021, nous avons versé un montant record de 30 milliards de dollars, sous forme de prêts, de financement, de services de gestion d'actifs et de programmes d'entreprise internes à faibles émissions de carbone pour atteindre notre objectif de 100 milliards de dollars d'ici 2030 afin de soutenir l'économie à faibles émissions de carbone. Si des conditions de marché semblables se présentent, nous prévoyons atteindre notre objectif de 100 milliards de dollars d'ici la fin de 2022, soit huit ans plus tôt que prévu. Nous sommes emballés de poursuivre sur cette lancée et de commencer à travailler à la prochaine étape de cet objectif. Pour en apprendre davantage sur l'approche et la méthodologie en matière de finance durable de la TD, il y a lieu de se reporter au **Rapport de progrès vers une économie à faibles émissions de carbone de 2017-2018 de la TD**.

Nous croyons que l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance à notre processus décisionnel en matière de placement contribue à l'économie globale et à la protection à long terme de l'environnement. Par conséquent, la TD s'est fixé comme objectif de détenir de 15 à 20 milliards de dollars d'obligations vertes, sociales, durables et pandémiques dans son portefeuille de placement du groupe Trésorerie d'ici la fin de 2025. Au 31 octobre 2021, la Banque détenait environ 11,7 milliards de dollars en obligations vertes, sociales, durables et pandémiques.

Cible de 100 milliards de dollars

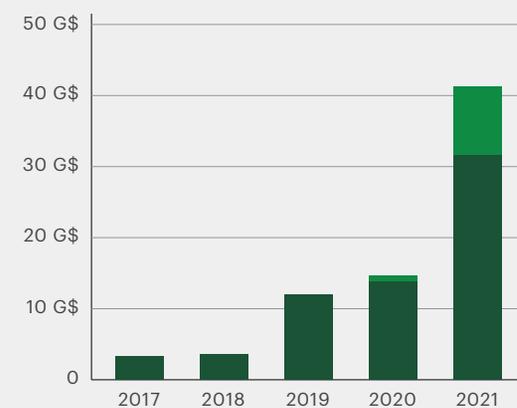


Financement par emprunt durable

La TD est active sur le marché des obligations durables depuis près d'une décennie et elle a été la première banque au Canada à émettre une obligation verte en 2014. Depuis, nous avons accru notre engagement par des émissions, des prises fermes et des investissements dans des obligations et des prêts verts, sociaux, durables et liés au développement durable. Depuis 2010, Valeurs Mobilières TD a procédé à la prise ferme d'obligations VSDDD et de prêts liés au développement durable pour plus de 77 milliards de dollars dans le cadre de plus de 200 transactions, visant plus de 70 émetteurs dans plus de 15 devises⁴⁹. En 2021, Valeurs Mobilières TD a participé à la prise ferme d'obligations VSDDD et de prêts liés au développement durable pour plus de 42 milliards de dollars.

Obligations VSDDD et prêts liés au développement durable par année

■ Obligations VSDDD¹
■ Prêts liés au développement durable¹



Mesures et objectifs clés

En octobre 2021, le GIFCC a publié ses nouvelles lignes directrices sur les mesures, les cibles et les plans de transition (*Guidance on Metrics, Targets, and Transition Plans*)³⁸. Le document a été conçu afin de présenter de nouvelles lignes directrices sur les types de mesure que les déclarants devraient présenter pour donner aux utilisateurs des renseignements précieux sur la manière dont ils évaluent et gèrent leurs risques et occasions liés au climat.

Le tableau suivant se conforme aux dernières lignes directrices du GIFCC visant à fournir de la transparence quant aux mesures que nous utilisons pour nous permettre de gérer nos risques et occasions liés au climat.

Catégorie	Paramètre	Unité	Catégorie	2021	2020	2019
Émissions de GES	Émissions du champ d'application 1 ⁵⁰	Tonnes d'éq. CO ₂	Exploitation	38 924	42 512	50 711
	Émissions du champ d'application 2 ⁵⁰	Tonnes d'éq. CO ₂	Exploitation	78 959	93 999	107 366
	Émissions du champ d'application 3 ⁵⁰	Tonnes d'éq. CO ₂	Biens et services achetés	1 666 191	1 562 900	1 287 900
			Biens d'équipement	110 586	173 467	97 631
			Activités liées aux combustibles et aux énergies (sauf internationales)	17 786	23 436	32 166
			Déplacements d'affaires	1 788	8 593	17 159
	Biens de commercialisation loués	866	1 121	848		
	Intensité des émissions de GES (par million de dollars de revenu) ⁵¹	Tonnes d'éq. CO ₂ /millions de dollars	Exploitation	2,76	3,13	3,85
Intensité des émissions de GES (par pied carré) ⁵²	kg d'éq. CO ₂ /pied carré	Exploitation	5,15	5,84	6,65	
Carboneutralité ⁵³	O/N	Exploitation	O	O	O	
Risques de transition	Actifs liés au carbone par rapport au total des actifs ⁵⁰	%	Prêts	15,0% ⁶⁰	2,3%	2,7%
Risques physiques	Pour en apprendre davantage sur les risques physiques de la TD, consultez notre carte thermique .	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Occasions liées au climat ⁵⁵	Obligations VSDDD ⁵⁰	Millions de dollars américains	Émission	0	500,00 \$	0
	Prise ferme d'obligations VSDDD ⁵⁰	Milliards de dollars	Financement	31,6 \$	13,90 \$	11,70 \$
	Obligations vertes, sociales, durables et liées au développement durable ⁵⁴	Milliards de dollars	Placements	11,70 \$		
	Montant consenti aux prêts liés au développement durable ⁵⁶	Milliards de dollars	Prêts	10,53 \$		
	Protection étendue des dommages causés par l'eau – Taux de pénétration ⁵⁷	%	Assurance	90%	70%	S. O. ⁵⁷
Affectation des capitaux	Contribution cumulative de la TD à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone depuis 2017 ⁵⁰	Milliards de dollars	Toutes	Plus de 86 \$	Plus de 56 \$	Plus de 43 \$
Tarifictions internes des émissions de carbone	Tarifiction interne des émissions de carbone ⁵⁸	Dollars par tonnes d'éq CO ₂	Exploitation	8 \$	6 \$	6 \$
Autre	Respecter nos engagements à titre de signataire des PIR de l'ONU	Atteint/non atteint	Placements	Cible atteinte	Cible atteinte	Cible atteinte
	Nombre d'engagements relatifs aux facteurs ESG de GPTD, en lien avec la gestion des risques liés au climat ⁵⁹	Nombre	Placements	84	36	28
	Respecter nos engagements à titre de signataire des PAR du PNUE-IF	Atteint/non atteint	Assurance	Cible atteinte	Cible atteinte	Cible atteinte



Priorités à venir

Pour l'avenir, nous avons l'intention de continuer à évaluer nos progrès, et d'en faire état, quant à l'atteinte de nos objectifs provisoires de réduction des émissions de GES de nos champs d'application 1 et 2 d'ici 2025, ainsi que des objectifs des émissions financées de notre champ d'application 3 pour soutenir notre objectif à long terme visant l'atteinte d'émissions de GES nettes nulles pour nos activités d'exploitation et de financement d'ici 2050. Nous continuerons à étoffer notre méthodologie d'établissement des objectifs et les émissions déclarées afin d'inclure des catégories d'actifs et des secteurs supplémentaires. Les objectifs nous guideront alors que nous travaillerons avec nos clients à la transition vers un avenir à faibles émissions de carbone.

Au fil du temps, nous prévoyons également continuer à affiner et élaborer les mesures liées au climat que nous utilisons pour évaluer et gérer nos risques liés au climat et tirer avantage de nos occasions liées au climat. Nous réalisons que les méthodes de mesure sont un nouveau domaine. Nous continuerons de jouer un rôle dans cette évolution en collaborant avec nos pairs et en participant à des forums du secteur comme les groupes de travail de l'Alliance bancaire Net Zéro et du PCAF, alors que nous travaillons à promouvoir la convergence et l'uniformité des données, des mesures et des méthodologies.



Parties annexes

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

La Banque (comme elle est définie dans le présent document) n'a pas l'obligation, en vertu des lois canadiennes ou américaines sur les valeurs mobilières, de préparer ou de déposer un tel document, et les renseignements contenus dans le présent document ne doivent pas nécessairement être interprétés comme ayant le caractère significatif des informations à fournir dans les documents déposés aux termes des lois sur les valeurs mobilières.

De plus, de temps à autre, la Banque fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la SEC) et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document au sujet des objectifs de rendement financier, de la vision et des objectifs stratégiques de la Banque, ainsi que des répercussions et des objectifs sociaux, économiques, environnementaux et de gouvernance de la Banque, y compris les cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la Banque et sa position sur le charbon thermique. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme « objectif », « cible », « croire », « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier » et « pouvoir » et de verbes au futur ou au conditionnel.

De par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner, isolément ou collectivement, de tels écarts incluent les risques, notamment, stratégiques, de crédit, de marché (y compris le risque de position sur titres de participation, le risque sur marchandises, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque associé aux écarts de taux), d'exploitation (y compris les risques liés à la technologie, à la cybersécurité et à l'infrastructure), de modèle, d'assurance, de liquidité, d'adéquation des fonds propres, ainsi que les risques juridiques, réglementaires et liés à la conduite, d'atteinte à la réputation, environnementaux et sociaux, et les autres risques. Ces facteurs de risque comprennent notamment les répercussions économiques, financières et autres d'une pandémie comme la pandémie de COVID-19; la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités; le risque géopolitique; la capacité de la Banque à mettre en œuvre ses stratégies à long

terme et ses principales priorités stratégiques à court terme, notamment réaliser des acquisitions et des ventes, fidéliser la clientèle et élaborer des plans stratégiques; les risques liés à la technologie et à la cybersécurité (y compris les cyberattaques ou les violations des données) visant la technologie informatique, Internet, les systèmes d'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communications voix-données de la Banque; le risque de modèle; la fraude à laquelle la Banque est exposée; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées, notamment relativement au traitement et au contrôle de l'information et d'autres risques découlant de l'utilisation par la Banque de fournisseurs de services tiers; l'incidence de la promulgation de nouvelles lois et de nouveaux règlements et de la modification des lois et des règlements actuels ou de leur application, y compris, sans s'y restreindre, les lois fiscales, les lignes directrices en matière d'information sur les fonds propres, les directives réglementaires en matière de liquidité et le régime de recapitalisation interne de la Banque; la surveillance réglementaire et le risque de conformité; la concurrence accrue exercée par les sociétés établies et les nouveaux venus (y compris de la concurrence d'entreprises de technologie financière et autres grands concurrents technologiques); l'évolution des attitudes des consommateurs et des technologies perturbatrices; l'exposition aux litiges et aux affaires réglementaires d'envergure; la capacité de la Banque de recruter, former et maintenir en poste des talents clés; les changements apportés aux notations de crédit de la Banque; les variations des taux de change et d'intérêt (y compris la possibilité de taux d'intérêt négatifs); l'augmentation des coûts de financement et de la volatilité des marchés causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; le risque de transition du taux interbancaire offert (IBOR); les estimations comptables critiques et les changements apportés aux normes, politiques et méthodes comptables utilisées par la Banque; les crises d'endettement potentielles et existantes à l'échelle internationale; le risque environnemental et social (y compris les changements climatiques); et l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les demandes d'indemnisation qui en découlent. De plus amples renseignements sur les hypothèses, les risques, les incertitudes et d'autres facteurs qui ont une incidence sur les cibles d'émissions de GES de la Banque et sur la position de la Banque à l'égard du charbon thermique peuvent être trouvés ici : **Mise en garde à l'égard de la divulgation des cibles d'émissions et Mise en garde à l'égard de la position sur le charbon thermique**. La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2021, telle qu'elle

peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs à tout événement ou à toute transaction dont il est question aux rubriques « Acquisitions importantes » ou « Événements importants et postérieurs à la date de clôture et acquisitions en cours » dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur le [site Web www.td.com/fr](http://www.td.com/fr). Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque, et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion de 2021 aux rubriques « Sommaire et perspectives économiques » et « Mesures prises par la Banque en réponse à la COVID-19 », aux rubriques « Principales priorités pour 2022 » et « Contexte d'exploitation et perspectives » pour les secteurs Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros, et à la rubrique « Principales priorités pour 2022 » pour le secteur Siège social, qui peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels aux actionnaires déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et le rendement financier prévu de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

Le rapport peut contenir des adresses ou des hyperliens vers d'autres sites Web qui ne sont pas détenus ni contrôlés par la Banque. Ces adresses ou hyperliens sont fournis uniquement pour la commodité du destinataire, et le contenu des sites Web de tiers dont le lien est fourni n'est en aucun cas inclus ou nommé en référence dans le présent rapport. La Banque n'est pas responsable de ces sites Web ni de leur contenu, ni de toute perte ou tout dommage pouvant découler de leur utilisation. Si vous décidez d'accéder à tout site Web de tiers dont le lien est fourni dans ce document, vous le faites à vos propres risques et vous devez vous conformer aux modalités de ces sites Web.

Notes

- 1 Correspond à la valeur répartie de la prise ferme d'obligations vertes, sociales, durables et liées au développement durable et de la valeur consentie à la prise ferme de prêts liés au développement durable par Valeurs Mobilières TD.
- 2 Veuillez prendre note que cela n'est pas survenu durant notre exercice 2021.
- 3 https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2021/08/IPCC_WGI-AR6-Press-Release_fr.pdf
- 4 <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/survol-plan-climatique/mesures-environnement-sain-economie-saine.html>
- 5 <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/survol-plan-climatique/environnement-sain-economie-saine.html#toc4>
- 6 <https://www4.unfccc.int/sites/ndcstaging/PublishedDocuments/United%20States%20of%20America%20First/United%20States%20NDC%20April%2021%202021%20Final.pdf>
- 7 <https://www.gfanzero.com/about/>
- 8 https://files.wri.org/d8/s3fs-public/2021-10/state_climate_action_2021.pdf?VersionId=7yAkMO7ZmP156drPZ8LSQ8JM21F_Z1c
- 9 [https://webapp.sebgroup.com/mb/mblib.nsf/alldocsbyunid/B6C985BEFDC326EC125876000257BC0/\\$FILE/TheGreenBond20210930.pdf](https://webapp.sebgroup.com/mb/mblib.nsf/alldocsbyunid/B6C985BEFDC326EC125876000257BC0/$FILE/TheGreenBond20210930.pdf)
- 10 <https://www.gfanzero.com/>
- 11 <https://www.iea.org/reports/net-zero-by-2050>
- 12 <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/nouvelles/2021/05/le-canada-met-sur-pied-le-conseil-daction-en-matiere-de-finance-durable.html>
- 13 <https://www.autorites-valeurs-mobilières.ca/nouvelles/les-autorites-en-valeurs-mobilières-du-canada-lancent-une-consultation-sur-des-obligations-dinformation-liee-au-changement-climatique/>
- 14 <https://www.sec.gov/news/public-statement/lee-climate-change-disclosures>
- 15 https://www.osfi-bsif.gc.ca/fra/osfi-bsif/med/Pages/clmt-rsk_nr.aspx
- 16 <https://www.occ.treas.gov/news-issuances/news-releases/2021/nr-occ-2021-138.html>
- 17 <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/strategie-nationale-adaptation/rapport-1.html>
- 18 <https://www.carbonbrief.org/guest-post-reviewing-the-summer-of-extreme-weather-in-2021>
- 19 <https://www.rms.com/newsroom/press-releases/press-detail/2021-09-16/rms-estimates-us31-44-billion-in-total-us-onshore-and-offshore-insured-losses-from-hurricane-ida>
- 20 <https://www.worldbank.org/en/topic/social-dimensions-of-climate-change#1>
- 21 <https://unfccc.int/fr/process-and-meetings/the-paris-agreement/l-accord-de-paris>
- 22 <https://www.weforum.org/agenda/2021/06/impact-climate-change-global-gdp/>;
<https://www.banqueducanada.ca/2019/11/etudier-impacts-economiques-changements-climatiques/>
- 23 <https://www.un.org/press/en/2021/sgsm20847.doc.htm>; <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/>
- 24 https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2021/08/IPCC_WGI-AR6-Press-Release_fr.pdf
- 25 https://economics.td.com/domains/economics.td.com/documents/reports/FF/A_Just_Transition_for_Energy%20Sector_Workers_fr.pdf
- 26 https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2021/08/IPCC_WGI-AR6-Press-Release_fr.pdf
- 27 Selon l'ensemble des scénarios du World Energy Outlook 2021 de l'Agence internationale de l'énergie. <https://www.iea.org/topics/world-energy-outlook>
- 28 <https://ukcop26.org/supporting-the-conditions-for-a-just-transition-internationally/>
- 29 Logo utilisé avec la permission de EEC.
- 30 https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP_21_5207
- 31 <https://about.bnef.com/blog/sustainable-debt-issuance-breezed-past-1-6-trillion-in-2021/>
- 32 Sommet du G7 2021 : La production d'électricité au charbon de même intensité signifie que les émissions de CO₂ liées à l'exploitation de charbon ne sont pas réduites par des technologies telles que le captage, utilisation et stockage du CO₂.
- 33 La portée de la carte thermique comprend certaines expositions brutes au risque de crédit, à savoir les expositions autres que de détail par secteur d'activité, qui comprennent les prêts, les titres de créance et les dépôts auprès d'autres institutions financières. Elle reflète les positions du portefeuille d'intermédiation bancaire de la TD et exclut les activités d'assurance.
- 34 Voir le tableau 27 (assurés et non assurés) de la page 52 du rapport annuel 2021 de la TD.
- 35 Voir la page 18 d'Information réglementaire supplémentaire pour le quatrième trimestre de 2021 de la TD. Exclut l'exposition au risque de crédit de contrepartie dans le cadre de transactions assimilables aux prises en pension, et des produits dérivés de gré à gré.
- 36 Selon le GIEC, les modèles climatiques prévoient une augmentation du nombre de phénomènes météorologiques violents découlant des changements climatiques. Cependant, il est difficile d'établir un lien direct de cause à effet entre les changements climatiques et un phénomène météorologique en particulier. Pour consulter des renseignements détaillés des prévisions du GIEC sur les phénomènes météorologiques extrêmes, consultez : GIEC, 2018, chapitre 3 sur l'incidence du réchauffement planétaire de 1,5 °C sur les systèmes naturels et humains, dans Réchauffement planétaire de 1,5 °C. Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et les trajectoires associées d'émissions mondiales de gaz à effet de serre, dans le contexte du renforcement de la parade mondiale au changement climatique, du développement durable et de la lutte contre la pauvreté. [V. Masson-Delmotte, P. Zhai, H. O. Pörtner, D. Roberts, J. Skea, P.R. Shukla, A. Pirani, W. Moufouma-Okia, C. Péan, R. Pidcock, S. Connors, J. B. R. Matthews, Y. Chen, X. Zhou, M. I. Gomis, E. Lonnoy, T. Maycock, M. Tignor, T. Waterfield (éds.)]. (sous presse)
- 37 Source : Utiliser l'analyse de scénarios pour évaluer les risques liés à la transition climatique – Banque du Canada et Bureau du surintendant des institutions financières (janvier 2022)

- 38 https://assets.bbhub.io/company/sites/60/2021/07/2021-TCFD-Implementing_Guidance.pdf
- 39 Nos émissions de GES sont quantifiées en équivalent dioxyde de carbone (éq. CO₂). Selon le GHG Protocol, l'éq. CO₂ est l'unité universelle de mesure pour indiquer le potentiel de réchauffement planétaire de chacun des six gaz à effet de serre, exprimé selon le potentiel de réchauffement planétaire d'une unité de dioxyde de carbone. Il sert à évaluer les rejets (ou à éviter les rejets) de différents gaz à effet de serre par rapport à une base commune. <https://ghgprotocol.org/sites/default/files/standards/ghg-protocol-revised.pdf>
- 40 Le secteur de l'énergie comprend des clients qui participent à l'exploration pétrolière et gazière et au transport et au raffinage du pétrole et du gaz, ainsi que des clients qui participent à l'exploitation du charbon thermique, et les carburants à faible teneur en carbone et les technologies à faible émission de carbone. Le secteur de la production d'électricité comprend des clients qui participent uniquement à la production d'électricité; les clients qui se concentrent seulement sur la transmission et la distribution de l'électricité produite par d'autres entreprises ne sont pas visés. Cette définition peut ne pas correspondre exactement à la catégorisation du secteur dans nos états financiers. Aux fins des états financiers, la TD catégorise son portefeuille de prêts autres que de détail selon le secteur qui représente le mieux, à notre avis, le risque de crédit d'une exposition aux risques donné. Aux fins de l'établissement des cibles, afin de saisir l'exposition aux risques de toutes les activités du secteur, la TD a intégré à ses cibles les expositions aux risques liées à l'énergie et à la production d'électricité d'autres secteurs (p. ex. les entités gouvernementales liées au secteur de l'énergie sont incluses, mais sont définies comme un risque de crédit « gouvernemental » dans nos états financiers).
- 41 *World Energy Outlook 2021* de l'AIE, trajectoires de réduction des émissions de CO₂.
- 42 La cible pour le secteur de l'énergie a été établie en fonction de la mesure de l'intensité des émissions financées, qui tient compte de la quantité de gaz à effet de serre produite par une entreprise par rapport à sa taille globale et du montant du financement fourni à ce secteur.
- 43 La cible du secteur de la production d'électricité a été établie en fonction de la mesure de l'intensité des émissions physiques, qui mesure les émissions des entreprises par rapport au nombre de mégawattheures d'électricité produite.
- 44 En raison d'un décalage inévitable dans la comptabilisation et la déclaration publiques des gaz à effet de serre par les clients, nos meilleures données sont fondées sur les renseignements sur les émissions de 2019. Cette situation est conforme au principe du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF), qui consiste à utiliser les meilleures données disponibles, et constitue un problème connu pour ce calcul et ce rapport.
- 45 Le secteur de l'énergie comprend des clients qui participent à l'exploration pétrolière et gazière et au transport et au raffinage du pétrole et du gaz, ainsi que des clients qui participent à l'exploitation du charbon thermique, et les carburants à faible teneur en carbone et les technologies à faible émission de carbone. Les émissions du secteur de l'énergie incluses sont celles des champs d'application 1, 2 et 3, catégorie 11 : Utilisation du produit vendu, pour les secteurs de l'extraction et du raffinage. Le secteur de l'électricité comprend des clients qui participent à la production d'électricité ainsi que des clients qui participent à la transmission et à la distribution de l'électricité et qui sont exclus des cibles d'émissions financées du secteur de la production d'électricité. Les émissions liées à la production d'électricité sont limitées au champ d'application 1.
- 46 Tel qu'indiqué dans Bâle III – Pilier 3 – CRB (e) colonnes a, b et c; voir [Information réglementaire supplémentaire pour le quatrième trimestre de 2020 de la TD](#), p. 18.
- 47 https://assets.bbhub.io/company/sites/60/2021/07/2021-Metrics_Targets_Guidance-1.pdf
- 48 En raison des limites associées à l'approche actuelle de définition et de calcul au niveau du secteur, il est possible que certaines expositions liées au carbone dans d'autres secteurs ne soient pas prises en compte (p. ex. entités gouvernementales ou du secteur public).
- 49 Correspond à la valeur répartie de la prise ferme d'obligations vertes, sociales, durables et liées au développement durable et de la valeur engagée de la prise ferme de prêts liés au développement durable de Valeurs Mobilières TD.
- 50 Veuillez consulter les commentaires figurant avant le tableau des mesures dans la section Mesures et objectifs pour en apprendre davantage.
- 51 Les émissions de GES par unité de revenu sont calculées comme suit : Émissions totales de GES divisées par les revenus de la TD.
- 52 Les émissions de GES par pied carré sont calculées comme suit : Émissions totales de GES divisées par la superficie en pieds carrés des immeubles occupés par la TD.
- 53 Pour atteindre la carboneutralité, il faut réduire autant que possible ses émissions de GES, puis compenser les émissions de GES émises dans l'atmosphère en empêchant le rejet d'une quantité équivalente d'émissions de GES ailleurs dans le monde.
- 54 Au cours des années précédentes, nous avons déclaré les obligations vertes, sociales et durables achetées en cours d'année. En 2021, nous avons commencé à déclarer les obligations vertes, sociales, durables ou pandémiques détenues.
- 55 Les mesures des occasions liées au climat comprennent les obligations et les prêts verts, sociaux, durables et liés au développement durable (VSDDD) qui ne sont pas exclusivement liés au climat.
- 56 Les prêts liés au développement durable sont des produits de prêt dont les modalités sont associées au rendement des facteurs ESG de l'emprunteur pour promouvoir l'atteinte d'objectifs de durabilité substantiels et ambitieux.
- 57 Représente le pourcentage de clients de TDA qui ont une Protection étendue des dommages causés par l'eau dans leurs polices d'assurance habitation, ce qui offre une couverture supplémentaire pour les coûts des dommages causés par les inondations. Cette protection a été lancée en 2019.
- 58 Ce chiffre représente le coût par mégatonne d'équivalent de dioxyde de carbone, arrondi au dollar entier le plus près, que la TD assume pour acheter des crédits de carbone et des crédits d'énergie renouvelable et pour administrer son programme de carboneutralité. Nous surveillons le marché et, à l'avenir, nous pourrions modifier notre approche actuelle pour en adopter une qui nous aiderait davantage à mettre en œuvre notre plan d'action sur les changements climatiques.
- 59 Pour en savoir plus sur les engagements axés sur les facteurs ESG de Gestion de Placements TD (GPTD), consultez le [rapport ESG 2021 de la TD](#) ou le premier [rapport du GIFCC 2021 de GPTD](#), dont la publication est prévue au printemps 2022.
- 60 Le GIFCC a mis à jour sa définition suggérée des actifs liés au carbone en octobre 2021. Conformément aux nouvelles lignes directrices, notre exposition aux actifs liés au carbone équivalait à environ 15,0% de notre exposition brute totale au risque de crédit au 31 octobre 2021. Selon la définition antérieure des actifs liés au carbone de l'annexe 2017 du GIFCC, nos actifs liés au carbone représentaient 1,9% de notre exposition brute totale au risque de crédit au 31 octobre 2021.